

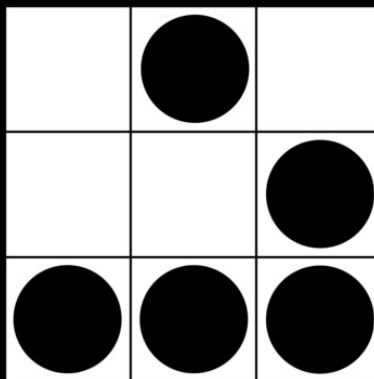
Pour la Liberté

Les Lois de Murphy

Divers auteurs

Sections *Informatique et Internet*

Version 9.3



Copyright © U.C.H Pour la Liberté

Permission vous est donnée de copier, distribuer et/ou modifier ce document selon les termes de la Licence GNU Free Documentation License, Version 1.1 ou ultérieure publiée par la Free Software Foundation.

Une copie de cette Licence est incluse dans la section « GNU Free Documentation License » de ce document.

U.C.H Pour la Liberté

Pour la Liberté...

Les Lois de Murphy

Version commune de la Loi de Murphy

« If it can go wrong, it will. »

Si quelque chose peut mal tourner, alors ça tournera mal.

Selon Peter

S'il existe deux ou plusieurs manières de faire quelque chose et que l'une de ces manières est susceptible de se solder par une catastrophe, on peut être certain que quelqu'un se débrouillera pour la choisir.

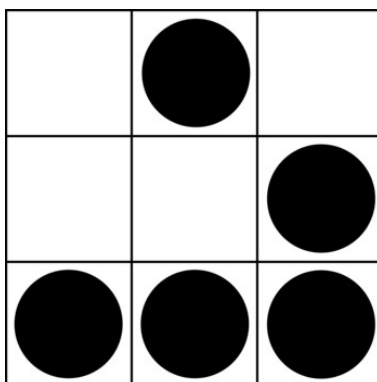
*Capt. Edward A. Murphy Jr.,
Edwards Air Force Base, 1949*

Table des matières

Les Lois de Murphy	3
Introduction.....	5
Évolution informatique.....	5
Informatique quotidienne.....	8
Société et informatique.....	11
Boot.....	13
Plantages.....	14
Hardware.....	17
Disques durs, disquettes et sauvegardes.....	19
Bases de données.....	23
Administration système.....	23
Hotlines et support.....	27
Systèmes d'exploitation (général).....	28
Window\$© et Mi©ro\$oft.....	29
Unix / Linux.....	32
Intelligence artificielle.....	33
Puissance.....	34
ERP et Informatique d'entreprise.....	34
Programmation et bugs.....	35
Sous-traitance informatique (Off-shore).....	48
Bug de l'An 2000.....	49
Bureautique et logiciels.....	49
Imprimantes.....	52
Ordinateurs de poche.....	52
Multimédia.....	53
Cyberphilosophie.....	54
Surf.....	54
E-Mail.....	58
Listes de diffusion.....	63
Forums & newsgroups.....	68
Modems.....	69
Providers.....	69
Bande passante.....	70
Téléchargement.....	71
War3z.....	73
Spam.....	73
FAQs.....	74
Pages personnelles.....	75
Webmasters.....	75
Cyberrenommée.....	75
Chat / IRC / ICQ.....	76
Divers.....	77

Les Lois de Murphy

Auteurs divers
Sections *Informatique* et *Internet*
Version du 04 mars 2009



L'ensemble de ces textes est issu de « [Le Coin de Web de Christophe](#) », le site personnel de [Chritophe Courtois](#).

Vous pouvez y consulter la page des Lois de Murphy, dont les sections [informatique](#) et [internet](#) ont été reproduites en intégralité dans ce document, ainsi que la [liste des contributeurs](#).

Merci à lui, et à eux tous.

Introduction

Lasciate ogni speranza, voi ch'entrate !

Vous qui entrez, perdez tout espoir.

(Dante, La Divine Comédie)

Aussi connue comme **Loi de l'Emmerdement Maximum**, ou **Loi de la tartine beurrée**, la Loi de Murphy est, avec le chaos, la relativité, et la mécanique quantique, une des plus grandes découvertes du siècle (rien que ça).

L'évidence de cette loi et de ses dérivés, qui ne nécessitent aucune démonstration (laquelle est d'ailleurs impossible, voir plus loin), et dont chacun a pu savourer la douloureuse véracité tout au long de son existence, aurait dû assurer l'immortalité à son auteur. Hélas il fut victime de sa propre loi, très peu de gens le connaissent.

Depuis son premier énoncé vers 1949 par Edward A. Murphy Jr., capitaine de l'US Air Force, la Loi a engendré une flopée de lois dérivées, corollaires et variations, d'auteurs pas forcément toujours identifiés. De toute façon, de traduction approximative en copie infidèle, de téléphone arabe en détournement délibéré, d'application abusive en généralisation délirante, certaines n'ont plus grand rapport avec leur énoncé original. D'autres lois étaient aussi découvertes depuis des temps immémoriaux, mais il manquait une théorie cadre pour leur donner toute leur douloureuse signification.

Christophe Courtois

Évolution informatique

Loi de Murphy-Turing

À plus que les ordinateurs deviennent intelligents, à plus que c'est des emmerdeurs.

*

Syndrome de l'Acheteur de la Veille

Le prix d'un ordinateur baisse de 50% le lendemain de son achat.

*

Loi de Gates

Tous les dix-huit mois, la vitesse des logiciels est divisée par deux.

*

Loi des Évolutions synchronisées

Les logiciels deviennent de plus en plus lent, et ceci plus vite que le hardware ne devient plus rapide.

*

Premier Syndrome d'Intel

Tout ordinateur est obsolète au plus tard à son déballage.

*

Théorème d'Obsolescence de Madrau

Tout matériel informatique acheté à un instant t est obsolète à un instant $t+\epsilon$, avec limite de ϵ quand t croît égale zéro.

*

Loi de l'Upgrade de Why

À faire évoluer qui un disque dur par là, un écran par ci, la carte mère, etc. d'une vieille machine, il vous en coûtera au final entre le double et le triple du prix d'une machine neuve équivalente au moment de la première évolution

*

Second Syndrome d'Intel

Un microprocesseur est obsolète dès la début de sa fabrication en série.

*

Lois sur la Perte de Performance des Ordinateurs en Entreprise de Donald

I. Un PC devient lent et difficile à utiliser dès que celui d'un des autres employés du service a été remplacé par un neuf.

II. Plus le nombre de machine neuves aux alentours croît, plus un PC devient obsolète pour finir par être rapidement inutilisable.

*

Application domestique des Lois sur la Perte de Performance des Ordinateurs en Entreprise de Donald

I. Un PC devient lent et difficile à utiliser dès qu'un membre de la famille, un ami ou un voisin reçoit celui qu'il vient d'acheter.

II. Plus le nombre de machine neuves dans l'entourage croît, plus un PC devient obsolète pour finir par être rapidement inutilisable.

*

Première Loi de la Programmation informatique

Avant même de fonctionner, tout programme est déjà obsolète.

*

Seconde Loi de la Programmation informatique

Tout nouveau programme coûte plus cher et est plus lent à faire tourner que l'ancien.

*

Loi des Mises à Jour

Une application pleinement satisfaisante est toujours complétée par une mise à jour buggée.

*

Loi de van Tassel

« Compatibilité ascendante » signifie que toutes les erreurs de conception originelles sont conservées.

*

Syndrome d'OS/2

De plusieurs programmes ou systèmes en concurrence, le plus performant n'est jamais retenu comme standard.

*

Loi du Standard reconnu

Le « standard de l'industrie » n'a rien d'un standard reconnu et établi.

- Il est fermé (démerdez-vous pour le lire sans raquer auprès de l'éditeur).

- L'utilisateur ne s'aperçoit même pas qu'il tresse la corde pour le pendre.

- Ni que d'autres standards, réels eux, existent.

*

Loi Standard

Ce qu'il y a de bien avec les standards, c'est qu'il y en a beaucoup entre lesquels on peut choisir.

*

Loi de Blaauw

La technologie en place tend à se maintenir malgré la nouvelle technologie.

*

Loi du TO7-TO9-MO5 de Jeg

Tout plan informatique pour tous est bénéfique à tous les placards.

*

Loi de l'Équipement de Sefas

Plus le matériel informatique est moderne,
plus le tableau à papier est branlant.

Informatique quotidienne

Interrogation par Gonçalves

Pourquoi raconter des conneries sur l'informatique, alors que l'informatique elle-même est une grande connerie ?

*

Remarque de McLuhan

Grâce à l'ordinateur, on peut faire plus rapidement des choses qu'on n'aurait pas eu besoin de faire sans ordinateur.

*

Loi du Chaos Informatique

L'informatique, ça tient du chaos : une fois ça marche, une fois ça foire, tu sais pas pourquoi, c'est juste que tu viens de changer de lobe sur l'attracteur étrange.

*

Rappel sur le Chaos Informatique

Rappelez-vous que ce n'est pas un hasard si l'informatique et la théorie du chaos se sont développées simultanément.

*

Loi de Burn appliquée à l'Informatique

Garbage in, garbage out.

*

Révélation de Gallois

(Corruption sociale de la Loi de Burn appliquée à l'Informatique)

Si on fait passer des bêtises dans un ordinateur, il n'en sortira que des bêtises. Mais ces bêtises, ayant été traités par une machine très chère, sont en quelque sorte « anoblies » et personne n'ose les critiquer.

*

Loi de Sattinger

Ça marcherait mieux si vous le branchiez (en dernier ressort basculer l'interrupteur).

*

Extension de Courtois de la Loi de Sattinger

C'est après avoir pleuré des heures « putain pourquoi mes deux PCs ne se voient pas ???? Finalement c'est de

la daube Linux ! » que vous vous rappelez que les deux machines ne sont pas connectées.

*

Loi électroinformatique de Benthabet

C'est lorsque votre programme aura tourné 5 heures sur les 6 qu'il prend que les plombs sautent.

*

Réaction de Lesage à la Loi électroinformatique de Benthabet

Merde, moi y manquait plus que 3 jours de calculs.

*

Loi de la Sauvegarde de Robert

C'est après avoir bossé aux modifs d'un fichier pendant trois heures que vous vous rendez compte qu'il est en lecture seule, et que vous n'avez aucun autre moyen de l'enregistrer.

*

Loi du Backup perdu de Belin

La perte d'une sauvegarde met automatiquement en péril l'original.

*

Fruit de l'Expérience d'Hier Soir d'Elie

Ne renversez pas une pile de verres vides près de votre portable...
il se pourrait bien que le verre du dessus soit plein.

*

Conseil de Cahn

Quand tout le reste a échoué, lisez le mode d'emploi.

Ajout :

C'est à ce moment qu'on se rend compte qu'on l'a jeté avec l'emballage.

*

Loi électro-informatique portative de Bernadat

C'est le jour où vous avez enlevé la batterie de votre portable pour la décharger qu'une microcoupure surviendra et vous fera perdre 4 heures de travail.

*

Remarque ambidextre de Bailleul

Quand vous tapez un texte et que le téléphone sonne, vous avez toujours une combinaison de touche avec Ctrl de gauche - P à taper.

Corollaire : La souris est à droite et le téléphone aussi.

*

Lois de Dimensionnement de Gates

La taille d'un document sauvegardé par un programme est proportionnel à l'exponentielle du numéro de version dudit programme.

Exception : Proportionnalité simple pour les produits non Micro\$oft.

*

Loi des Screensavers de Gonçalves

L'économiseur d'écran se déclenche toujours lorsque l'on veut écrire quelque chose.

Extension : Et on déclenche le plus souvent par erreur le mode « veille ».

*

Loi des Hackers

La légitimité d'une copie est inversement proportionnelle à son intérêt.

*

Loi du Graveur de Ben

Ça prend toujours plus de temps de graver un CD pour les autres que pour soi-même.

*

Loi de Cash

C'est trois secondes après avoir cliqué au hasard sur l'icône tc69.gif que votre copine surgira à l'improviste dans la salle info et tombera sur Tabata Cash en pleine action et en plein écran (21 pouces).

Corollaire :

C'est deux secondes après avoir regroupé un troupeau de visiteurs devant une station de travail qu'un incident au mieux similaire se produira.

*

Lois de Jeg-Markus-Hohmann-Barral de la Visite-surprise-du-chef-et-de-la-fenêtre-Windows

- 1) Le temps de fermeture d'une fenêtre Windows qui affiche vos distractions préférées (comme le courrier de la murphypro) est toujours plus long que d'habitude lorsque vous voyez votre patron venir.
- 2) Ce temps est directement proportionnel à la gêne qu'il provoquera et tout à fait maximal si l'affichage est de type « planche anatomo-morphologique féminine ».

Pour ces cas là, Micro\$oft a prévu le « gel » de l'application, voire de Windows : la souris devient inopérante, l'image affichée se fige, et même « Ctrl-Alt-Del » ne marche plus !

- 4) Vous pouvez toujours faire disjoncter votre compteur pour supprimer toute alimentation électrique. Mais là aussi, c'est prévu : l'onduleur, le groupe électrogène, etc veillent !

5) Et bien sûr, le moniteur est directement alimenté par le PC et n'a pas de bouton ON/OFF sur la face avant !

*

Loi des Immeubles de Delcourt

Ils sont configurés de telle manière qu'à n'importe quelle heure de la journée le soleil puisse se refléter sur votre écran (éventuellement après une réflexion sur plusieurs fenêtres).

Corollaire : Vous êtes obligé de vous placer dos à la porte.

Société et informatique

Loi de l'Animal informatique de Coste

Le chien a un maître, le chat un serviteur, l'ordinateur un esclave.

*

Sainte Trinité maudite

Il y a trois manières de se ruiner : les femmes, le jeu et l'informatique.
Les deux premières sont les plus agréables, la troisième est la plus sûre.

*

Postulat inconscient des Informaticiens

Les PC, c'est comme les femmes.

Quand on n'en a pas, on ferait n'importe quoi pour en avoir.

Quand on en a, on se ruine pour les entretenir.

*

Neuvième Loi de la Programmation informatique

Il est économiquement plus faisable de fabriquer un ordinateur que de le programmer.

*

Hypothèse d'Olitec

Une des raisons qui explique que les ordinateurs accomplissent plus de travail que les humains, c'est que eux n'ont pas à s'arrêter pour répondre au téléphone.

*

Loi de Hunt

Ne faites jamais confiance à un ordinateur que vous ne pouvez pas balancer par la fenêtre.

*

Transcendance de Von Neumann

L'erreur est humaine mais un véritable désastre ne peut être qu'informatique.

*

Observation de Turnaucka

L'erreur est humaine, mais pour provoquer une vraie catastrophe, il faut un ordinateur.

*

Règle d'Horowitz

Un ordinateur fait autant d'erreur en 2 secondes que 20 humains en 20 ans.

*

Suggestion de Dumas

Un ordinateur vous permet de faire des erreurs encore plus rapidement que n'importe quelle autre invention, à l'exception peut-être des armes à feu et de la téquila.

*

Doute de Markus

Puisqu'au dire de certains, l'informatique est trop sérieuse pour être laissée entre les mains des informaticiens, je me demande si elle n'est pas trop dangereuse entre les mains d'un non-informaticien.

*

Première Loi de Gilb de la Non-Fiabilité

Les ordinateurs ne sont pas fiables, mais les humains le sont encore moins.

Corollaire :

À la source de toute erreur dont on accuse l'ordinateur, on trouvera au moins deux erreurs humaines, dont celle de rejeter la faute sur l'ordinateur.

*

Seconde Loi de Gilb de la Non-Fiabilité

Tout système dont la fiabilité dépend d'un être humain n'est pas fiable.

*

Loi de Financement de Coste

L'ordinateur est la source de tous nos maux, mais aussi de bien des bénéfices.

*

Révélation d'Heurtel

Il y a trois grands mensonges en informatique :

- Ça marche.
- C'est compatible.
- Ça sort bientôt.

*

Lois du Mot de Passe de Verdes

Plus il est ridicule
et plus vous vous sentirez ridicule lorsque vous aurez à le donner.

Plus il est éloigné de votre personnalité,
moins les autres pourront le trouver,
mais plus vous aurez de chances de l'oublier.

Plus vous le changez souvent
et moins les autres pourront le trouver,
mais plus vous aurez de chances de l'oublier.

Dans tous les cas vous finirez par l'écrire sur un post-it caché dans le premier tiroir du bureau.

Addendum du Snide :

S'il n'est pas ridicule, il est mémorisable et vous aurez l'air ridicule en ayant un postit collé au dos du clavier.

*

Loi du Programme Miracle de Bourmault

C'est après plusieurs jours d'analyse et de développement aboutissant à un programme modulable bien construit que tout le monde pourra appeler facilement, et qui répondra à des besoins futurs par des évolutions faciles, que l'on vous apprend que vous pouvez le jeter à la poubelle parce qu'un tel programme existe déjà dans un autre service.

Corollaire : Cet autre programme est bien sûr une merde technique.

Boot

Aberrations du Boot PC

"Keyboard not found, Press any key to continue." ou : "Keyboard error, F11 to resume."

Plantages

Loi de Microsoft

Ce qu'on obtient quand la Loi de Murphy rencontre la Loi de Moore.

*

Règle de Base n°1 de l'Informatique selon Jeg

Ne pensez jamais que ça va marcher au moment où vous en aurez le plus besoin.

Corollaire :

Plus vous auriez besoin que ça marche,
plus cela augmente les chances que ça plante.

*

Attention de Cupertino

Un ordinateur vous accueille au travail par un « Bienvenue » et une musique et vous dit que la journée de travail est finie par « Erreur système - Ordinateur bloqué ».

*

Proverbe informatique

L'erreur est humaine,
mais pardonner est hors des capacités du système d'exploitation.

*

Eventualités du PC

Ce n'est pas parce qu'il est éteint que mon PC ne fonctionne pas.

Ce n'est pas parce qu'il est allumé que mon PC fonctionne.

*

Loi de l'Instabilité de S. Y. Steim (Troisième des Lois de la Pause Café de Lignon)

Si vous avez oublié de sauver votre travail de la matinée en partant prendre la pause café, vous pourrez le refaire (votre station aura planté).

Corollaire murphyque :

En plus, la machine à café sera en panne ce jour-là.

*

Loi variationnelle de Norton

Vous ne vous doutez pas de la taille que peut avoir la banque de messages d'erreur différents d'un

programme.

*

Loi informatique du Temporaire permanent de Moine

Un ordinateur planté, c'est plusieurs gros fichiers temporaires qui deviennent permanents.

*

Lois du Commercial informatique de Dauché

La probabilité qu'une installation de n'importe quoi mène à un blocage total et irrémédiable de l'ordinateur est inversement proportionnelle au temps disponible.

Dans le cas d'un portable destiné aux présentations commerciales, la probabilité de plantage est exponentiellement proportionnelle à l'importance du rendez-vous.

Évidemment, si d'autres ordinateurs sont disponibles, ils tomberont tous en panne en même temps.

Les seules machines miraculeusement disponibles ne comporteront que des versions périmées du logiciel à présenter, ou bien des versions trop récentes dont les modules sont subtilement incompatibles.

*

Loi d'Ettrich (Inverse de l'Effet Bonaldi)

Si vous attendez impatiemment qu'une version alpha d'un logiciel se plante dans une démonstration devant un large public, tout se déroulera impeccablement.

Corollaire :

Un plantage ne s'obtiendra pas devant des gens compréhensifs prêts à le pardonner.
Il arrivera devant des sceptiques.

*

Lois de la Présentation Informatique de Lignon

Si vous avez une démonstration à faire sur station, le programme plantera.

Si le programme ne plante pas, le réseau ramera tellement que vous aurez l'impression que ça a planté.

Si le programme ne plante pas, ni le réseau, c'est la station qui plantera au milieu de votre démonstration.

Si ni le programme, ni la station, ni le réseau ne plantent, l'écran aura une résolution trop faible pour tout afficher correctement.

Si la démonstration fonctionne correctement, vous marcherez dans les fils en partant et entraînerez la station avec vous.

*

Extension de Gates de l'Effet Bonaldi

Si vous sortez des produits buggés, ils vous en remercieront en plantant en public.

*

Application à la Présentation informatique de l'Effet Bonaldi

Si un programme passe le test final avec succès, il plantera forcément pendant sa présentation.

*

Contradiction de Slamp de l'Application à la Présentation informatique de l'Effet Bonaldi

Si au cours d'un développement vous voulez montrer que vous avez besoin d'un peu plus de temps pour corriger un bug, alors lors de la présentation le programme marchera même si cela n'est théoriquement pas possible.

*

Loi d'Access

Quoique tu fasses, ça plantera et de préférence chez le client situé le plus loin de ton bureau et sans e-mail.

*

Loi de la Montée en Puissance des Ordinateurs de Tomezzoli

Plus un ordinateur est puissant, plus il exécute d'instructions en un temps donné.

Plus un ordinateur exécute d'instructions, plus il y a de risque d'en exécuter une qui plante le système.

Premier Corollaire :

Un Pentium II® sous Windows 95 plante plus souvent qu'un 286 sous DOS.

Second Corollaire :

Plus un ordinateur est cher, plus Windows est buggé.

Conclusion :

Ne dilapidez pas votre argent en achetant un ordinateur plus puissant.

*

Loi des Plantages de Moine

Si vous mettez 30 novices devant un ordinateur équipé de Windows, vous aurez 30 manières différentes de planter Windows.

*

Opposition de Pieryv

C'est lorsque vous n'avez rien envie de faire de particulier sur votre ordinateur qu'il fonctionne le mieux.

*

Loi de Vial

Un ordinateur ne plante que le jour où son utilisateur néglige de faire une sauvegarde toutes les demi-heures.

Si la sauvegarde était automatique (merci Word 6), le plantage aura lieu pendant cette sauvegarde.

*

Ajout de Baas à la Loi de Vial

Si la sauvegarde a marché, le disque dur ne redémarrera plus.

Hardware

Loi de Goodin

Le nouveau hardware rendra l'âme dès que l'ancien aura été jeté.

*

Extension soft de Why de la Loi de Goodin

Quand on a une nouvelle bécane, elle se plante (d'où formatage) une fois que toutes les données de l'ancien système y auront été transférées (après dix pénibles tentatives) et que celui-ci aura été reformaté ou expédié sous d'autres cieux.

*

Loi de la Flash-ROM

La probabilité d'une coupure brusque de courant augmente considérablement quand on fait une update de Flash-ROM.

*

Seconde Loi de la Disquette de Léon-dit-Volny

Le climat guyanais convient moins aux disquettes qu'aux moisissures.

*

Loi des Biscottes de Moine

Il est préférable que le lecteur de disquettes contienne au plus une disquette à un moment donné que plusieurs.

Précision de Léon-dit-Volny :

... et de préférence insérée dans le bon sens.

*

Loi de Fiabilité des disquettes de Delavaquerie

Un lecteur de disquette n'est fiable que six mois, une disquette le temps de cinq cycles lecture/écriture.

*

Loi des Espaces creux de Choligne

C'est lorsque vous avez installé un composant dans un PC que vous vous apercevez que les nappes sont trop courtes.
Ou inexistantes.

Première corrélation :

Si la nappe est assez longue, c'est que ce n'est pas la bonne.

Seconde corrélation :

Si la nappe est trop courte, elle le sera encore plus une fois que vous aurez tout démonté pour faire de la place.

Exception :

Si le PC est un serveur, alors nécessairement la nappe sera assez longue, ce sera la bonne, et le serveur plantera.

*

Triplet de Jeg

(Corollaire partiel de la Loi de Sattinger)

Soient trois extensions A, B, et C.

Si installer A ne plante pas l'ordinateur, qu'installer B ne plante rien non plus, et qu'installer C ne plante toujours rien,

alors :

soit vous avez oublié de démarrer la bécane,

soit, ce qui est plus probable, l'extension C rendra incompatibles les extensions A et B, ce qui fera planter le tout.

*

Observation Fondamentale de Lyall

La patte la plus importante d'une puce est celle qui manque.

*

Conséquence de Raleigh

Nouveau hardware, nouveaux problèmes.

*

Incompatibilité de Gates

(Corollaire de la Conséquence de Raleigh)

Ce n'est pas parce que deux périphériques n'ont aucun rapport entre eux que Windows ne cassera pas l'un à l'installation de l'autre.

*

Marque de Wide'z & Mat

L'IRQ a été inventée par Murphy ; le partage des IRQ, par quelqu'un voulant le défier.

*

Loi Sanglante de Miod

Dans le métier d'assembleur, ce sont toujours les boîtiers les plus agréables à monter qui sont les plus coupants.

*

Précision sur la Loi Sanglante de Miod

En plus ça coupe toujours aux endroits qui saignent le plus.

*

Loi du Périphérique Hot-Swappable de Bernadat

Tout type de périphérique informatique que vous avez l'habitude de brancher/débrancher à chaud vous grille dans les mains le lendemain du jour où vous venez d'apprendre qu'il n'était pas hot-swappable.

*

Abominations de Hewlett-Packard-Bell-Felber

I.

Démonter n'importe quel composant d'un PC de marque implique le désossage complet de la machine.

Corollaire :

Si un composant défectueux ou trop limité doit être emprunté à une autre machine, les deux PCs seront de marque.

Complication du Corollaire :

...de marques différentes.

II.

Un deuxième disque dur est soit trop petit (en Go) pour être satisfaisant, soit trop grand (en pouces) pour rentrer.

Disques durs, disquettes et sauvegardes

Loi des Disques dur de Thompson

L'état de repos d'un disque est : plein.

*

Principe du Trop Plein de Jeg

Tout disque dur, quelque soit sa taille, sera toujours rempli d'un nombre invraisemblable de fichiers, applications, etc., tous indispensables... et bien vite saturé.

*

Principe de Jeg du Truc-qui-se-remplit-toujours-quand-on-voudrait-pas-qu'il-se-remplisse

À l'acquisition du disque, on se dit que « de toute façon on n'arrivera jamais à remplir tout ça ».
Quelques mois après, on se dit que « tout est indispensable, il n'y a rien qu'on puisse effacer ».

*

Loi de Pollution inéluctable des Disques durs de Servotte

Installez et désinstallez, il en restera toujours quelque chose !

*

Loi d'Avet

Un disque dur qui foire, ça n'arrive jamais.
Sauf quand ça arrive...

*

Adaptation à l'Informatique de l'Observation de Ralph

C'est une erreur de laisser remarquer à un disque dur quelle est la date de la dernière sauvegarde.

*

Conséquence de Miod de l'Adaptation à l'Informatique de l'Observation de Ralph

Un sabordage du disque dur se produit la veille du jour où la sauvegarde est prévue.

*

Première Loi de Backup

La probabilité d'un crash du disque dur augmente de manière exponentielle avec l'âge de la dernière sauvegarde complète.

*

Automatisme de Simon

Projetez de faire la sauvegarde mensuelle demain matin, le disque dur crashera ce soir.

*

Seconde Loi de Backup

C'est généralement lorsque le disque dur plante qu'on se rend compte qu'on a oublié de le sauvegarder.

*

Loi de Messiant du MTBF (Murphy Time Between Faults)

Le temps s'écoulant entre l'installation d'un PC et son premier plantage est très légèrement supérieur à celui mis pour y copier des données importantes.

*

Théorème probabiliste du MTBF

La probabilité de panne est exponentiellement proportionnelle à l'importance des données.

*

Relation d'[Hurbain](#) du MTBF

Le temps de lâchage après installation d'une vieille machine est inversement proportionnel au temps d'installation de la dite machine.

*

Égalité d'Heisenberg appliquée au MTBF

Soit I la mesure de l'importance des données :

$$\text{MTBF} * I = \text{Constante}$$

*

Loi de Relativité temporelle de la Sauvegarde de [Miod](#) (Signature octobre-novembre 97)

À quoi bon sauvegarder son travail puisque les plantages surviennent toujours juste avant la sauvegarde ?
Retarder le moment de la sauvegarde retarde le plantage.

*

Loi du GigaOctect de Michel

Augmenter la taille de son disque dur, ne fera qu'accroître le volume de données non sauvegardées perdues lors du prochain crash.

*

95^{ème} Malédiction de la Sauvegarde

Le nombre de fois où vous avez repoussé à plus tard l'enregistrement de Windows sur disquettes sera proportionnel à la chance que tout votre système disparaisse avec le contenu du disque dur.

*

Loi de Segers

Si ton disque dur te laisse tomber, tu ne trouveras pas les disquettes sur lesquelles tu as sauvegardé tes fichiers importants.

Si tu trouves les disquettes, elles seront illisibles.

*

Loi de PkZip (ou Théorème d'Arj)

Lors de toute copie sur disquettes d'un fichier de plus de 1,4 Mo via un compresseur comme PkZip ou Arj, il n'y aura que 10 ko occupés sur la dernière disquette.

*

Ajout de Miod à la Loi de PkZip

De toute façon, ça n'a aucune importance, c'est à la fin de la première disquette que se trouveront les secteurs défectueux.

*

Mythe réaliste de la Sauvegarde

La seconde bande ou disquette de toute sauvegarde est mauvaise.

Réalité : Seuls sont mauvais les secteurs, blocs, bandes où se trouvent les données que vous voulez récupérer.

*

Loi du Fichier perdu de Jeg

Si vous cherchez un fichier et que vous possédez 75 disquettes, alors il est sur la dernière que vous allez insérer dans le lecteur.

Et bien sûr, c'est cette disquette là qui plantera.

Précision de Léon-dit-Volny :

S'il n'y était pas, on le retrouvera sûrement quand on n'en aura plus besoin en cherchant un autre fichier dans les 75 disquettes.

*

Première Loi de la Disquette de Léon-dit-Volny

C'est toujours quand on a un besoin urgent d'une disquette qu'on s'aperçoit au formatage que celle-ci a des secteurs défectueux.

*

Condition de Pinguin à la Première Loi de la Disquette de Léon-dit-Volny

À condition, bien sûr, que vous ayez pensé à la formater...

*

Loi des Cassettes sur MO5

Un logiciel tenant sur plusieurs cassettes sera systématiquement inutilisable après l'achat : une des cassettes est illisible.

*

Loi de la Sauvegarde automatique de Jeg

Toute sauvegarde automatique se fera au moment où vous ne voulez pas qu'elle se fasse, pour écraser un ancien fichier que vous avez oublié de renommer, par exemple.

*

Loi du CDROM

Un CDROM est un puissant média capable de stocker 640 Mo de données sous un format pratique et peu coûteux.

Un lecteur de CDROM permet au programme d'installation de les copier intégralement sur votre disque dur.

Bases de données

Loi de l'Indéterminisme SQL d'Oracle

Toute requête complexe optimisée en production finira par voir son chemin d'exécution changé d'office par la base de données au pire moment, de la pire manière qui soit.

Corollaire : Le problème n'existe qu'en production ; l'environnement de développement ne permet pas de le reproduire.

Administration système

Loi de la Mise à Jour d'un OS

C'est après avoir installé la mise à jour d'un OS déjà bien capricieux que l'on s'aperçoit que ses programmes préférés ne sont pas compatibles.

*

Loi du Scandisk de Bernardat

Le temps restant estimé avant la fin d'une opération d'entretien sur un disque (scandisk, antivirus...) se bloque 5 secondes avant la fin.

*

Loi de l'Arrière-plan de Bernardat

Toute opération d'entretien sur un disque susceptible d'être effectuée en arrière plan (scandisk, antivirus...) :

- consomme des ressources machines au point que toutes les autres applications sont ralenties notablement,
- est d'une lenteur monstrueuse tant que vous ne lui avez pas rendu l'avant-plan,

- et plante votre machine alors que toutes les autres applications fonctionnent bien.

Toutes ces propriétés sont bien sûr cumulables.

*

Loi de Scandisk pour Windows©

ScanDisk a détecté une erreur en lisant le contenu de votre lecteur. Il corrigera cette erreur plus tard. Toutefois, d'autres erreurs peuvent rester sur votre lecteur lorsque ScanDisk aura fini. Une fois le test en profondeur achevé, effectuez un test standard de ce lecteur pour être sûr que toutes les erreurs sont corrigées.

*

Euphémisme de Norton

« Réparer » un fichier vérolé veut probablement dire « euthanasier ».

*

Troisième loi de Greer

Un programme informatique fait ce que vous lui avez dit de faire, pas ce que vous voulez qu'il fasse.

*

Loi informatico-sémantique

Un ordinateur ne fait pas ce que vous voulez,
mais ce que vous lui dites.
Ceci n'a pas forcément grand rapport avec ce que vous croyez être en train de lui dire.

*

Axiomatique fondamentale de l'Informatique selon Bellamy

En Informatique, TOUT est possible...

Premier Corollaire : ...mais ce n'est pas toujours évident.

Second corollaire : ...surtout le pire.

*

Avertissement de Bentley

People who deal with bits should expect to get bitten.

*

Loi de Paquel

La caractéristique la plus constante de l'informatique est la capacité des utilisateurs à saturer tout système mis à leur disposition.

*

Loi du Cadeau d'Occase de Bernardat

Tout périphérique informatique qui vous sera offert ne sera pas compatible avec votre matériel actuel. Comme il s'agit d'un vieux périphérique, il nécessite une carte d'adaptation introuvable, sauf peut-être dans un magasin d'occasion, au prix de la truffe, si bien que le cadeau vous coûte plus cher que si vous aviez acheté le même matériel neuf, et beaucoup plus performant.

*

Loi de la Pérennité du « Copain qui connaît l'informatique mieux que vous »

Il ne se passe pas plus d'une demi-journée pour qu'un copain qui s'y connaît en informatique vienne sur votre bécane flambant neuve « juste pour voir » et qu'il la monopolise durant le reste de la journée pour faire des manipulations que vous ne comprenez pas alors que vous vouliez juste taper votre CV pour l'offre d'emploi superurgente parue dans le journal.

Premier Corollaire :

Il ne se passe pas plus d'une demi-journée avant que n'apparaissent des erreurs système de type 1 (qui nécessitent le reformatage du disque dur et la réinstallation de Windows). À partir de ce moment-là, votre PC ne sera plus jamais aussi performant que lors de cette première demie-journée.

Second Corollaire :

Après cette demie-journée, vous vous apercevez que le copain n'était pas un de vos copain mais seulement un vague cousin de la copine du voisin d'en-dessous.

*

Loi de l'Utilisateur

Plus vous vous refusez à essayer de comprendre quoi que ce soit à l'informatique, plus vous accumulerez les plantages qui vous obligeront à essayer d'y comprendre quelque chose.

*

Conseil d'Osterhode

Si ça commence à délirer, effacez et réinstallez de zéro.

*

Première Règle de Kabel

L'envergure d'un ordinateur n'est pas plus longue que son cordon d'alimentation.

*

Seconde Règle de Kabel

La zone dangereuse pour un ordinateur dépend de la longueur de son cordon d'alimentation.

*

Malédiction boutonique

Tout coup porté à un ordinateur en marche aboutit systématiquement sur le bouton 'reset'.

Corollaire : Le taux d'attraction boutonique est directement proportionnel au caractère critique de

l'opération en cours.

*

Loi de l'Unformat de Yoyo

Un UNFORMAT aboutit à la récupération des données les plus inutiles (par exemple Windows).

Corollaire : La probabilité de récupération d'un fichier est inversement proportionnelle à la valeur de celui-ci.

*

Loi du Deltree *.*

Un fichier informatique est d'autant plus facile à effacer que son contenu est précieux.

*

Loi de Miod des Logiciels-qui-se-font-la-malle

Un logiciel met plus de temps à être livré que l'ordinateur sur lequel il doit fonctionner, même s'il a été commandé bien avant.

Et si le logiciel est disponible sur Internet, alors le matériel/logiciel nécessaire à la connexion subira le même sort.

*

Loi du Système boosté

L'efficacité des astuces, logicielles ou matérielles pour configurer, optimiser et accélérer votre ordi est inversement proportionnelle à la dégradation de la stabilité du système.

*

Vexation de Skulason

Si votre anti-virus favori réclame de démarrer votre PC sur une disquette propre, alors TOUTES vos disquettes amorçables seront infectées.

*

Adage de l'Informaticien et du Galèrien

Plus on galère,
plus on s'en souvient.

*

**Loi de **

Quand on a le choix entre / et \ , on choisit toujours celle dans le mauvais sens.

*

Loi du Test foiré

Plus une installation de logiciel devra être rapide et sans histoire, et sans grande importance, plus la catastrophe conséquente sera apocalyptique.

*

Loi du Partitionnement par le Vide

Partitionnez votre disque dur pour protéger vos données des corruptions dues aux crashes de Windows, et lors d'un pépin c'est la partition données qui souffrira, et Windows restera, intact, à vous narguer.

*

Loi de la Fiabilité Absolu Conditionnelle

Un logiciel qui semble extrêmement fiable (comme un repartitionneur de disques durs) et a été utilisé sans problème depuis des mois foirera au moment le plus inattendu et celui où il fera le plus mal.

*

Énième Rappel du Backup

Plus vous êtes conscient de la nécessité des sauvegardes régulières (en partie grâce à de douloureuses expériences), moins la place pour cette sauvegarde est disponible (merci les DD de 20 Go) et plus vos tendances procrastinatoires reprennent le dessus.

*

Loi du Logiciel fonctionnaire de Simas

Un logiciel ne voit pas d'inconvénient à refuser de fonctionner parce qu'une librairie est absente, et à refuser de l'installer parce qu'elle est déjà sur le disque dur.

Hotlines et support

Loi du Support micro de [Manson](#)

Si la panne chronique de votre PC refuse de se manifester en présence de votre support micro, c'est la preuve qu'il est très compétent.

Si au contraire la panne survient en sa présence, non seulement le support micro ne fera qu'aggraver le problème en essayant d'y remédier, mais en plus il rejettera la faute sur le couple maudit que vous formez avec Bill Gates.

De toute façon, dans les deux cas, la défaillance de votre PC (pléonasme) ne sera pas réglée.

Corollaire de Gate\$: Plus une hotline est chère, plus elle est incompétente.

*

Application informatique de la Révision de Paccaut du Principe d'Heisenberg-Mikusek

En informatique, seul un gourou du système sait pourquoi ça a foiré,
mais dans ce cas il se moque de savoir quand ça a foiré.

*

Loi des Achats d'Ordinateurs de Gonçalves

Un ordinateur acheté, c'est plusieurs mois de galère.

Correction d'Andrieu : ...pour celui qui se farcit le support technique.

*

Début du long Apprentissage de l'Informatique selon Why

Quelqu'un qui s'achète un ordinateur pour la première fois aura tous les plantages possibles, mettra tout ça sur le compte de son inexpérience/incapacité et fera appel à un ami soi-disant spécialiste qui

1) n'ayant pas le temps de passer, le fera patienter deux-trois jours ;

2) une fois le crash constaté, laissera tomber la sentence : « Là je ne comprends pas, c'est la première fois que je vois ça, le mieux c'est de le rapporter à la boutique et de le faire changer/voir ça avec eux » ;

D'où retour chez l'assembleur/distributeur (engueulade style « vous avez fait quoi ? vous avez touché au Setup, hein ?!! ») et retour à la case départ.

*

Loi de Généralisation des Problèmes informatiques de Wichlacz

Les problèmes informatiques se situent généralement entre le clavier et la chaise.

*

Redirection Circulaire du Helpdesk

Soit une adresse de helpdesk.

Soit l'adresse réelle de la personne vers qui cette adresse est redirigée.

Alors, si cette personne est en vacances, en envoyant une demande urgente à la première adresse, vous recevrez un message automatique vous informant que la personne est indisponible et que vos appels à l'aide doivent parvenir à l'adresse du helpdesk.

*

Numération de Courtois-Dauplais

Un même numéro peut cacher beaucoup de version différentes d'un même logiciel.

Systemes d'exploitation (général)

Loi© de Microsoft® Windows©

Si vous avez supprimé tous les bugs de l'application et contourné tous ceux du compilateur, les bugs inhérents au système d'exploitation rendront l'application inutilisable plus de cinq minutes.

*

Dixième Loi de la Programmation informatique

Un système d'exploitation est une vaine tentative d'inclure ce qui a été oublié dans la conception d'un langage de programmation.

*

Loi© de ®Micro\$oft ©Windows NT

Tout système d'exploitation à la réputation de fiabilité inébranlable peut être planté par la première application « hello world » d'un programmeur débutant.

Window\$© et Mi©ro\$oft

Loi de la Configuration de Window\$©

Never change a winning team.

*

Loi de Vanhullebus

Un PC sous Windows, c'est un amas de compatibilité avec l'antiquité informatique.

*

Exception de Derouet

Windows sait tout faire, sauf fonctionner correctement.

*

Analogie de Kerdreux

Acheter un PC sous Windows, c'est comme se payer une voiture neuve amoureuse des platanes.

*

Analogie de Lang

Les logiciels sont comme le chantage : quand on commence à payer, cela ne s'arrête plus.

*

Pluralité de Derouet

Avec toutes ces mises à jour officielles et officieuses, Windows se conjugue aujourd'hui au pluriel.

Et quand je dis pluriel, je ne parle pas de diversité culturelle mais de bordel ambiant.

*

Malédiction du PC

Peu importe comment ni pourquoi, un bout de matériel ou de logiciel de votre ordinateur sera hélas estampillé Microsoft.

*

Principe de Fiabilité de Teyssier

La fiabilité d'une machine est inversement proportionnelle au nombre de logiciels Microsoft qui y tournent.

*

Loi de Pornin

Des outils informatiques puissants et standards peuvent déjà exister, mais ils ne se répandront pas avant que quelqu'un cherche à faire du pognon, avec une version buggée, sur les dos des gogos qui découvriront ça.

*

Loi de Bielling

Micro\$oft, ce n'est pas tant : « nous avons enfin cette technologie pour vous » que : « vous avez enfin la machine pour le faire tourner ».

*

Aveu de Myrvold

Si nous n'avions pas mis votre ordinateur à genoux, pourquoi iriez-vous en acheter un autre ?

*

Loi de l'Informatique de Volny

C'est toujours lorsque qu'on commence à être habitué à ses softs que Microsoft trouve le moyen de tout changer avec une nouvelle version.

*

Corollaires de Gates à la [Loi de l'Informatique de Volny](#)

Contournez les bugs d'un logiciel ou achetez une nouvelle machine assez rapide pour le faire tourner confortablement, et immédiatement sortira la nouvelle version bien plus lourde et avec d'autres bugs.

*

But de Gates

Ce n'est pas pour utiliser, c'est pour vendre.

*

Malédiction d'Intel-Micro\$oft

Soyez le leader de votre marché, et chaque imperfection de vos produits sera disséquée au journal de 20h ; un petit concurrent pourra, lui, rester impunément dans la médiocrité.

*

Loi pâtissière de Gates

La notoriété et l'arrogance attirent les tartes.

*

Dégustation de Gates

Ce n'est parce qu'on est péti de thunes et qu'on a inventé des systèmes d'exploitations foireux, qu'on peut échapper à la tarte à la crème.

*

Loi de @Micro\$oft de Gonçalves

Quelque soit l'application Micro\$oft© achetée, vous devenez toujours l'heureux propriétaire d'une collection de bugs.

*

Postulat caché de Bilou

Windows plantera toujours au pire moment, en plein téléchargement, en plein travail important (de dix pages que vous n'avez pas encore sauvegardées), en pleine partie d'un super jeu (dont vous êtes en train de faire péter le high score)...

*

Délicate Attention de Gates

Vous ne savez pas trop quoi faire ce soir ?
Ne vous inquiétez pas, Windows vous demandera de gaspiller la soirée à le réinstaller !

Remarque : Valable aussi lors des soirées surchargées.

*

Conséquence de l'Opposition de Pierry à la Délicate Attention de Gates

C'est quand votre ordinateur est éteint qu'il marche le mieux.

*

Miséricorde de Gates

Un plantage mineur de Windows est celui qui se résoud grâce à une simple réinstallation sans « deltree c:windows ».

*

Diktat de Gates

It's not a bug, it's a feature.

*

Colère de Cavey

1- Tout produit commercialisé par Micro\$oft obéit aux lois de Murphy. C'est particulièrement vrai s'il s'agit d'un système d'exploitation.

2- La loi ci-dessus est un pléonasme.

*

Malédiction bienfaisante de Géhännü

Vous avez acheté un programme pour Windaube ?
Dommage, sous Linux il était plus puissant et gratuit.

*

Malédiction de Vallat-Gates

Une fois que vous avez une solide réputation de méchant vilain pas beau qui pue, toute allusion à une action ni sordide, ni ignoble, ni même méchante, même des années auparavant, rencontre l'incrédulité générale.

*

Axiome de Djebel

Microsoft, parce que j'ai pas le choix.

Unix / Linux

Loi de Berkeley-Anderson

Nous ne croyons pas que ce soit une coïncidence si le LSD et Unix sont sortis tous les deux de la même université (Berkeley).

*

Théorie des Catastrophes appliquée à Unix

Il y a deux types d'administrateurs :

- celui qui a fait une grosse connerie sous root,

- et celui qui va en faire une.

*

Loi de Bujon

Quand on se met à Linux, vaut mieux avoir BEAUCOUP d'amis.

*

Application linuxienne de Simon de l'Effet Bonaldi

L'expérience prouve toutefois que c'est lorsqu'on dit « tu vas voir, linux c'est facile » que se produisent les pannes.

*

Loi de Stween du kernel Linux

La version X.Y.Z+1 est publiée le jour où vous compilez enfin la X.Y.Z.

Corollaire : La version suivante contient un patch de sécurité critique.

Intelligence artificielle

Principe d'IBM

Les machines doivent marcher.

Les gens doivent penser.

*

Analyse d'Eniac

Les ordinateurs ne sont pas intelligents.

Mais ils pensent qu'ils le sont.

*

Loi de Kahī

« Intelligence Artificielle » signifie que la machine est capable de prévoir à quel moment elle doit tomber en panne pour optimiser votre stress.

*

Intuition géniale de Manson

Un logiciel d'intelligence artificielle est très compliqué à mettre au point.

Une méthode plus simple pour y parvenir consiste à écrire un programme de connerie naturelle, et à la fin du

programme, d'ajouter l'instruction {votre_programme} * (-1).

Puissance

Loi de Grosch

La puissance de calcul augmente comme le carré du coût.

Si vous voulez le faire deux fois moins cher, vous devrez le faire quatre fois plus lent.

*

Dilemme tertiaire du Développement

Rapide, pas cher, bien fait : n'en choisissez que deux.

*

Loi logicielle de Lynx

Un logiciel robuste est limité, un logiciel puissant est instable.

Addendum de Bernadat : Sauf chez Microsoft, qui arrive à faire des logiciels à la fois instables et limités.

*

Loi du RSA 56

Ne sous-estimez jamais la capacité de calcul des machines dont dispose votre ennemi.

*

Loi du RSA 128

Ne sous-estimez jamais la capacité de calcul des machines dont dispose votre ennemi.

ERP et Informatique d'entreprise

Loi du Versioning chaotique

Un 0.0.0.1 de différence de version d'un logiciel majeur ne veut pas dire que les différences dans votre configuration ne seront pas énormes.

Programmation et bugs

Loi des Langages informatiques

Il n'y a pas de langage informatique dans lequel vous ne puissiez écrire de mauvais programme.

*

Horreur de [Courtin](#)

Maintenant, grâce à Microsoft et à la simplification de ses systèmes via les assistants, tout le monde est capable de créer des systèmes dangereux.

*

Dicton du CVS

Commit du soir, espoir.

Build du matin, chagrin.

*

Observation d'Halpern

La tendance des programmeurs à se tromper, qu'ils partagent avec les autres êtres humains, a souvent été traitée comme une bizarrerie relevant de l'adolescence de la programmation, qui (comme l'acné) disparaîtrait avec la force de l'âge.

Il fut prouvé que c'était faux.

*

Huitième Loi de la Programmation informatique

Permettez aux programmeurs de programmer en anglais, et vous découvrirez qu'ils ne savent pas écrire en anglais.

*

Loi de l'Inertie de la Programmation de Dijkstra

Si vous ne savez pas ce que votre programme est censé faire, vous feriez bien de ne pas commencer à l'écrire.

*

Loi d'Incomplétude

Un programme n'est jamais fini, on arrête juste d'y travailler.

*

Inégalité de Von Neumann

Tout programme non trivial contient au moins un bug.

Corollaire :

Une condition suffisante pour qu'un programme soit trivial est l'absence de bogue.

Corollaire étendu :

Le seul programme garanti sans bug est celui qui ne comporte aucune instruction.

Ajout de Microsoft au Corollaire étendu :

Windows est un programme très long.

*

Loi de la Multiplication inévitable

Dans un programme informatique, le nombre de bugs est proportionnel à la factorielle du nombre d'instructions écrites.

*

Remarques du Développeur de Cavey

1. Dire d'un programme qu'il est bogué c'est exprimer un pléonasme.
2. Il n'y a jamais de bugs dans les programmes que j'écris : juste des caractéristiques non documentées.

*

Répartition de Werda

Il y a trois types de programmes :

- ceux avec des bugs que vous connaissez,
- ceux avec des bugs que vous ne connaissez pas,
- ceux avec les deux.

*

Loi du Bug anticommercial

Installer la dernière version d'un logiciel sur une machine critique (démonstration commerciale notamment) est le meilleur moyen d'y révéler un bug majeur et intolérable.

Corollaire :

Il n'apparaît que sur cette machine et pas sur les autres.

*

Lois de l'Archivage de Codes Sources

Énoncé faible :

Plus la nécessité de revenir en arrière dans le développement d'un logiciel (à cause de fonctions modifiées devenues buggées notamment) est criante, plus la dernière sauvegarde de sûreté est ancienne et périmée.

Énoncé fort :

Oublier d'archiver régulièrement ses données ou son code entraîne automatiquement

- que les modifications dans un premier temps seront longues, pénibles mais parfaites,
- puis entraîneront une catastrophe imposant un retour en arrière, ce qui provoquera la perte des dites modifications.

Premier Corollaire :

Les modifications perdues en revenant à une trop vieille version sont celles que votre supérieur avait apportées.

Second Corollaire :

Si vous cherchez à reconstituer certaines des fonctionnalités perdues, vous en oublierez certaines ; de plus vous obtiendrez ainsi des incompatibilités subtiles avec les logiciels développés en parallèle (incompatibilités qui attendront les clients pour apparaître).

*

Malédiction de Source Safe

Un logiciel destiné à préserver vos sources ira jusqu'à vous en interdire totalement l'accès.

*

Abomination de Felber

Quand, après bien des frayeurs, un logiciel fonctionne enfin, le simple fait de répondre « Oui » à un amical « Ça marche ? » fait planter la machine.

*

La Loi de Linus selon Raymond

Étant donnés suffisamment d'observateurs, tous les bogues sautent aux yeux.

*

Loi de Génération bugesque

L'éditeur de liens est amplement suffisant pour générer des bugs, ne vous fatiguez pas à les écrire vous-même.

*

Loi de Derouet

Le bug n'est pas l'ennemi du logiciel, c'est son compagnon de route.

*

Antigarantie de Boué

Un programme sans bug est un programme qui n'a pas été suffisamment testé.

*

Loi de Pierce

Lors de chaque test de programme sur un nouveau système, la machine va toujours mal interpréter, mal

afficher, mal imprimer, ou encore n'évaluera pas des sous-routines mathématiques, et tout ça dès le premier test.

*

Loi du Bug tardif

Plus un bug est découvert tard dans la journée,
plus il est incompréhensible et doit être vite corrigé.

*

Loi du Bug de Cinq heures moins Dix (Implémentation de Courtois de la [Loi du Bug tardif](#))

Un bug critique en production se produira dix minutes avant votre heure prévue de départ.

Premier Corollaire : C'est un jour où vous vouliez partir tôt.

Second Corollaire : Impossible de remettre au lendemain, il y a des gens qui travaillent tard ou le week-end.

Troisième Corollaire : Le collègue responsable du programme buggé est, lui, parti depuis cinq minutes.

Quatrième Corollaire : C'est un programme que vous ne connaissez pas du tout, à la logique tordue, aux spécifications absentes (ou dangereusement floues), codé avec les pieds par un consultant débutant qui a quitté la boîte il y a des années.

Cinquième Corollaire : Vous n'avez absolument pas l'état d'esprit requis à un débogage d'urgence (fatigue, trop chaud, retard à un rendez-vous...)

*

Odyssée du Bug de perf'

Soit un bête problème problème de performance, certes gênant, sur un outil informatique.

Forcément, les utilisateurs, habitués, résignés ou léthargiques, ne remonteront pas le problème (pourtant vous êtes là pour ça).

Forcément, ce genre de bug a la fâcheuse tendance à devenir critique les jours de « bourre » (le reste du temps ils ont le temps).

Forcément, le (la) nouvel(le) utilisateur(trice) qui remontera le problème ne dira pas que c'est général.

Forcément cette personne est au mieux avec son chef (au point de faire courir des ragots) ; lequel chef peut compter sur l'appui de son chef à lui, qui est hiérarchiquement plus haut que votre chef à vous.

Forcément le problème sera remonté au mauvais service, et imputé à l'ordinateur personnel de l'utilisateur (trice), tout récent, que l'intolérable pression hiérarchique forcera à changer alors qu'il est presque évident que le problème est au niveau du serveur.

Heureusement, l'excellente communication au sein du service entre personnes éloignées de quelques mètres permettra au problème d'arriver en moins de dix jours aux oreilles de personnes qui sauront en deviner et réparer la source, non sans se faire traiter de tous les noms au passage.

*

Préalable à la [Loi de Pierce](#)

N'oubliez pas de vérifier que les routines et programmes de test ne sont pas buggées.

Corollaire :

Quand un compilateur accepte un programme sans erreur du premier coup, le programme ne fournira pas le résultat attendu.

*

Loi des Compilateurs de Conway

Si vous désignez N personnes pour écrire un compilateur, vous obtiendrez un compilateur à N-1 passes.

*

Loi d'Osborn

Variables won't ;
constants aren't.

*

Application basée de la Loi d'Osborn et du Préalable à la Loi de Pierce

Il y aura toujours un écart incompréhensible mais réel et subtil entre les objets réellement manipulés (fonctions basées d'une base de données par exemple) et ceux que vous avez écrits (scripts d'installation).

*

Quatrième Postulat de la Programmation de Peck

Le paramètre le plus vital dans tout sous-programme a la plus grande chance d'être oublié dans la séquence d'appel.

*

Conseil de Steinback

Ne testez jamais une erreur que vous ne savez pas gérer.

*

Loi de Récursivité d'Heller

Itérer est humain, récuser est divin.

*

Inégalité de Gabel

2 n'est pas égal à 3, même pour de grandes valeurs de 2 ou de petites valeurs de 3.

*

Loi de l'Entomologie Cybernétique de Lubarsky

There's always one more bug.

*

Septième Loi de Gilb de la Non-Fiabilité (Frontière de Gates)

Il existe une quantité infinie d'erreurs non décelables, alors que le nombre des erreurs décelables est, par définition, limité.

*

Loi de Belleville

La meilleure protection d'un système contre les mauvaises manipulations est l'absence totale de fiabilité, qui mène à un arrêt total de son utilisation.

Exception contemporaine :

Cependant, le manager au-dessus de l'utilisateur ne voudra pas comprendre cela et exigera qu'on se serve de l'outil, puis se plaindra que le travail est mal fait, puis s'étonnera que le travail soit fait deux fois (une fois avec l'outil, une fois bien à la main).

*

Ordre du Mérite de Coste

Le mérite de la résolution d'un problème revient au programmeur, à l'analyste et à l'auteur du problème. L'échec ou l'erreur incombent à l'ordinateur.

*

Loi de Sorengo

Si vous êtes en passe de résoudre un problème technique, un autre surviendra avant.

*

Huitième Loi de Gilb de la Non-Fiabilité

Tous les programmes réels contiennent des erreurs jusqu'à preuve du contraire - ce qui est impossible.

*

Neuvième Loi de Gilb

L'investissement dans la fiabilité augmentera jusqu'à dépasser le coût de erreurs, ou jusqu'à ce que ce quelqu'un insiste pour qu'un travail utile soit fait.

*

Première Loi de Scott

Peu importe où est l'erreur, elle aura l'air correcte.

*

Extension de Evans et Bjorn à la [Première loi de Scott](#)

Peu importe où est l'erreur, quelqu'un savait qu'il y en aurait une.

*

Loi du Débogueur du Bogue du Voisin

Si vous demandez à un collègue son avis sur un bug sur lequel vous séchez depuis trois jours, il le résoudra en trois secondes.

*

Loi des Bugs en Cascade

Résoudre un bug rend apparent une dizaine d'autres bugs qu'il masquait.

*

Seconde Loi de Scott

Toute erreur détectée et corrigée a déjà été corrigée précédemment.

*

Fausse Joie du Message d'Erreur

Faire disparaître un message d'erreur est une utopie.
Vous n'avez simplement pas encore trouvé celui qui l'a remplacé.

*

Première Loi de l'Oracle pas clair

À deux numéros d'erreur différents ne correspondent pas forcément deux messages d'erreurs différents.

*

Deuxième Loi de l'Oracle pas clair

Si un message d'erreur porte le numéro 40035, la liste des erreurs dans l'aide du logiciel énumérera celles de 10000 à 30000 puis au-delà de 90000.

Correction : Si vous découvrez qu'il existe une autre liste de messages, qui recoupe la précédente et qui contient le message recherché, ce ne sera qu'après avoir sacrifié des heures à résoudre le problème.

*

Neuvième Postulat de la Programmation de Peck

Si plus d'une personne a programmé une routine buggée, ce ne sera la faute de personne.

*

Loi du Débogage de Littlewood-Strigini

Nos études ont montré que la probabilité qu'un programme corrigé fonctionne comme avant la correction est seulement de cinquante pour cent.

*

Loi de Stack Trace

L'Exception surgit TOUJOURS hors des try {} catch().

*

Loi du Débogage de PoV

Des tests lents et méthodiques vous feront parvenir à un point où vous pourrez localiser le bug, ou devenir fou.

Peut-être les deux.

*

Premier Postulat de Troutman

Les jurons sont le seul langage connu de tous les programmeurs.

*

Second Postulat de Troutman

La plus grave erreur d'un programme n'est jamais découverte avant que le produit soit en vente depuis 6 mois.

*

Cinquième Postulat de Troutman

Si le produit a été conçu pour rejeter toute entrée invalide, alors un crétin ingénieux découvrira une méthode pour rentrer quand même des données invalides.

*

Troisième Loi de Gilb de la Non-Fiabilité (Application du Cinquième Postulat de Troutman)

La seule différence entre un idiot et un criminel qui attaque un système est que l'idiot attaque de façon impévisible et sur un plus large front.

*

Lois du Débogueur de Courtois

- 1) Étant donné un programme à déboguer, il est illusoire de penser pouvoir le déboguer complètement.
- 2) Il est encore plus illusoire de penser le déboguer « assez pour un utilisateur normal non vicieux » : soit l'utilisateur est informaticien et poussera le soft dans ses derniers retranchements, soit il ne l'est pas et aura un comportement totalement imprévisible.

*

Loi du Développeur informatique

Les utilisateurs ne savent jamais ce qu'ils veulent, mais ils savent quand votre programme ne le leur donne pas.

*

Sixième Postulat de Troutman

Si le système de test fonctionne parfaitement, tous les autres systèmes auront des problèmes.

*

Loi du Développeur d'[Heurtel](#)

Les applications ne fonctionnent que sur les PC des développeurs.

Remarque : C'est déjà pas mal, non ?

*

Effet de [Bonaldi-Felber](#)

Si vous vous ridiculisez devant un client à cause d'un bizarre bug de votre logiciel, vous constaterez plus tard que vous avez déjà lue la solution dans les groupes de discussion autrefois, et que vous l'avez oubliée.

*

Automatisme de Courtois-Baracchini

C'est quand vous vous attaquez avec fougue à une liste longue comme le bras de bugs à corriger impérativement pour le soir, qu'un collègue testeur-utilisateur du logiciel vous demande de corriger sur-le-champ une aberration qu'il vient de découvrir et qui le bloque totalement dans son travail.

*

Automatisme de Courtois-Dauché

Un excellent moyen de trouver de nouveaux bugs ou lacunes majeures d'un logiciel est de décréter qu'il est terminé et qu'on n'y touchera plus avant la livraison au client.

*

Cauchemar informatique de la Modification de dernière Minute (Adaptation de la [Loi du Client d'Hurbain](#))

Une modification que le client suppose prendre cinq petites minutes (ignorant déjà le temps des tests, de la mise à jour de la documentation, et de la mise en production) nécessitera en réalité deux jours de décortilage d'un code pondu à la va-vite par un sous-traitant débutant et/ou débordé et/ou négligent et/ou qui aurait dû choisir un autre métier, et la correction de deux bugs majeurs préexistants, mais ignorés et dévoilés par cette modification.

Et ce, d'autant plus que la modification semble anodine, et que vous êtes par ailleurs débordé.

*

Identification de Kulawiec

Tout bogue suffisamment avancé ne peut être distingué d'une fonction.

*

Théorème bogué

Tout bogue que vous trouvez est le dernier.

*

Loi de Sysiphe

Du mauvais code n'a pas besoin d'être commenté ou corrigé, mais réécrit.

*

Contradiction de Shryer

Si le code et les commentaires se contredisent, les deux sont probablement faux.

*

Loi d'Eagleson

Un code que vous avez écrit et que vous n'avez pas regardé depuis plus de six mois aurait très bien pu être écrit par quelqu'un d'autre.

Remarque : Eagleson est optimiste, le vrai nombre est plus proche de trois semaines.

Remarque à la remarque : En C++ c'est trois jours.

Extension de Vasselot : Cette loi est extensible à n'importe quel langage.

*

Règle de l'Adéquation ludique de Lancelot

Le langage C a ceci de particulier que lorsque vous tentez de développer un jeu de football, à la compilation, vous obtenez un jeu de tennis.

Corollaire : Malgré tout, les règles du jeu sont généralement conservées.

*

Loi numérique

Si vous n'y arrivez pas du premier coup, appelez ça version 1.0

*

Loi d'Adéquation

Il vaut mieux changer le cahier des charges pour l'adapter au programme que vice-versa.

*

Seconde loi de Weinberg

Si les architectes travaillaient de la manière dont les programmeurs programment, un seul pic-vert détruirait la civilisation.

*

Loi du Grand Bêta

Un logiciel finalisé est une version bêta qui s'ignore.

*

Loi bêta de Flash

La version définitive du logiciel Micro\$oft que vous venez de payer est en fait une nouvelle version bêta. Vous trouverez bien assez de bugs pour vous en convaincre.

Nouveauté Micro\$oft 98 : En plus, même si c'est une bêta, vous l'aurez payée !

*

Seconde Loi de Golub

L'un des avantages de fixer des objectifs vagues à un projet, c'est que vous n'aurez pas de difficultés à estimer les dépenses correspondantes.

*

Loi du Projet auto-buggant

Ne placez pas une base destinée au suivi des incidents/bugs/tickets/observations d'un projet dans la même base de données ou le même serveur que ledit projet.

*

Huitième Loi de Golub

Un projet mal planifié prend trois fois plus de temps que prévu, alors qu'un projet soigneusement planifié ne prend que deux fois plus de temps.

*

Onzième Loi de Golub

Les équipes de projet détestent les comptes-rendus hebdomadaires d'avancement des travaux, parce que ceux-ci mettent trop vivement en lumière l'absence de leur progrès.

*

Quatrième Loi de Gilb de la Non-Fiabilité

Un système tendra à grossir dans le sens de la complexité plutôt que de la simplification, jusqu'à ce que l'instabilité résultante devienne intolérable.

*

Cinquième Loi de Gilb de la Non-Fiabilité

Les systèmes auto-correcteurs tendent à avoir une complexité en proportion de la non-fiabilité inhérente au système qui les utilisent.

*

Cinquième et Septième Loi de la Programmation informatique (Lois de Croissance)

La taille d'un programme grandira jusqu'à occuper tout l'espace mémoire disponible.

La complexité d'un programme grandit jusqu'à ce que son concepteur n'y comprenne plus rien.

*

Mythe du Code Portable sur toutes les Machines

Il existe.

*

Précaution de Brandwein

Méfiez-vous des programmeurs qui portent des tournevis.

*

Quatrième Loi de la Programmation informatique

Tout programme inutile doit être documenté.

Corollaire : Quand un logiciel est inutile, on y forme les gens.

*

Loi de l'Emmerdement maximum du User

Plus petite la modification demandée par l'utilisateur,
plus gros le boulot nécessaire.

Corollaire : Finalement, il n'en aura pas besoin.

*

Loi Métaphysique des Programmeurs

La vie serait plus facile si on en avait le code source.

*

Lois du Développement Différentiel en Informatique d'Entreprise

- 1) Avec le temps, un environnement de test diverge inévitablement de celui de production.
- 2) Il est utopique (et bugogène) d'espérer avoir un environnement de test en synchronisation permanente ou presque avec celui de production : au mieux il sera en retard de plusieurs fois le temps caractéristique d'évolution du système réel ; au pire il sera totalement non-fonctionnel.
- 3) Aucune des données 'foireuses' qui mènent à des plantages de programmes en production n'est présente en environnement de test.

- 4) Aucune des données 'réelles' qui permettent d'au moins valider le comportement 'normal' non plus d'ailleurs.

Première Exception : Si ces données sont là, le but du programme sera évidemment de les modifier ; on ne pensera à une sauvegarde desdites données qu'après leur destruction.

Seconde Exception : Un autre développeur travaillant aussi dessus les corrompra pour vous.

- 5) Tout environnement de pré-production destinée aux tests ultimes, si par bonheur il existe, sera soit trop fréquemment rafraîchi pour être utile, soit trop strictement tenu pour éviter toute dérive, soit pas assez tenu et devenu un second environnement de test aussi corrompu que le premier.

- 6) Si le système est assez simple pour que chaque intervenant ait son système de test personnel, il passera à côté de tous les problèmes d'interaction et de verrouillage mutuel.

- 7) Si le système est assez simple pour être régénéré rapidement et souvent, alors les phénomènes de décrépitude de ce système seront la première source de bugs en production.

- 8) Le paramétrage et donc les performances du système de test n'ont rien à voir avec celles de celui de production. De préférence dans des sens variés selon les applications.

Corollaire d'Oracle : Les volumétries des objets sont assez différentes pour empêcher toute hypothèse sur ce qui se passera en production.

- 9) Si un système est assez simple pour ne pas se voir appliquer les lois précédentes, ce n'est pas un système d'entreprise réel.

*

Loi du Test Impossible

Tout environnement de test aura tendance à devenir indisponible quand le projet prend du retard et que la date limite approche.

*

Conséquence du Méga-Projet de la Loi du Versioning chaotique

Tout environnement de validation et test pour une migration d'un logiciel lourd et critique sera en retard d'une troisième décimale de version par rapport à la version réellement en production.

*

Loi de la Décommission

Tout système éprouvé dont la désactivation est prévue à moyen terme marquera sa désapprobation en déconnant grave de manière répétée.

Corollaire: Le remplaçant n'est pas prêt.

Exception au Corollaire: Si le remplaçant est prêt, il sera mis en production plus tôt que prévu, et soit l'intégration précipitée sera un cauchemar, soit vous constaterez que non, il n'est pas prêt.

Sous-traitance informatique (Off-shore)

Loi du Développement Offshore partiel

Tout programme pensé, développé, optimisé avec soin reviendra dans un état bancal et instable d'une modification par un sous-traitant du tiers-monde.

Corollaire : Vous n'aurez pas le temps de corriger, juste de sauver les meubles.

*

Constatation fondamentale de Courtois

Ce n'est pas parce qu'un sous-traitant a livré un programme apparemment cohérent qu'il a compris quoi que ce soit à la problématique.

Corollaire : Évidemment, il n'a rien testé.

*

Loi de Philippe des Spécifications

Si le logiciel fraîchement livré semble fonctionner, on constatera dans un deuxième temps qu'il ne respecte pas toutes les spécifications ; le sous-traitant livre dans les délais un programme en fait non terminé.

Corollaire : Le seul cas où toutes les spécifications ont été suivies aveuglément sont celles où une interprétation critique eût été nécessaire, notamment quand elles ne sont pas à jour et ont fait croire à la suppression de la moitié des fonctionnalités.

*

Loi informatique du Service d'Éditeur

Ce n'est pas parce que vous confiez le déploiement, l'intégration, la gestion d'un logiciel à son éditeur même que le travail sera fait par des gens connaissant bien le produit.

*

Métrie de l'Off-shore

Vous auriez pris moins de temps à le faire vous-même qu'à relever toutes les aberrations commises.

Corollaire : Contractuellement, vous n'avez même pas le droit de corriger vous-même.

*

Loi du Développement logiciel sous-traité

Plus vos standards de développement sont élevés,
plus le sous-traitant est renommé,
plus scandaleux le résultat.

Corollaire : Techniquement, ça marche. Ce sera juste un cauchemar à maintenir.

*

Dilemme de Toussaint

Vous n'avez contractuellement pas le droit de modifier ce que livrent vos sous-traitants, qui sont responsables des corrections.

Vous n'avez réalistement pas le temps d'attendre qu'ils corrigent leurs erreurs de débutant, si jamais ils en sont capables.

Corollaire : Pour votre chef, ça doit marcher, dans les délais, et en respectant le contrat.

Bug de l'An 2000

Loi médiatique bimillénaire

Les médias ne connaissent qu'un bug, celui de l'An 2000.

L'informaticien rencontre tous les jours de nouveaux bugs dont les journaux ne parlent pas.

*

Troisième Loi de Bernard et Michel

C'est toujours quand on veut passer l'an 2000 que la Tour Eiffel tombe en panne

*

Loi de la fausse Joie

Si tout va bien le 1^{er} janvier 2000, n'oubliez pas que les gens ne retournent au bureau que le 3.

*

Loi des 2000 Bugs de [Daury](#)

Si votre système informatique résiste au passage à l'an 2000, alors le 29 février lui sera fatal.

Corollaire :

Les désastres occasionnés par le 29 février seront bien plus important que ceux prévus, même dans la pire des hypothèses.

Bureautique et logiciels

Loi de Répression de l'Anarchie de Coste

L'ordinateur permet des classements parfaits : il évite ainsi d'ajouter le désordre à l'incompétence.

*

Loi Anti-révolutionnaire de Coste

La révolution informatique n'a pas entraîné jusqu'à présent l'invasion des bureaux par des compagnies de C.R.S.,
mais seulement par des tonnes de papier.

*

Loi des Marges d'Hurbain

C'est à l'impression de la dernière page du rapport de stage qu'on se rend compte que non, décidément, la marge droite et la marge gauche ne sont pas égales.

Déduction : Word ne connaît pas le sens du mot « égal ».

*

Constatation de Bardot

Plus un programme est important et donc utilisé,
et plus il y a des bugs que l'on ne peut résoudre.

*

Loi du Shareware customisé

Le seul programme connu qui comporte LA fonction tordue et vitale que vous recherchez depuis des années est d'une part, totalement nul, par ailleurs, et d'autre part, totalement incompatible avec les autres applications du domaine.

*

Loi de Jakubowicz

L'intérêt porté à un logiciel est inversement proportionnel à votre capacité à repérer sa non-gratuité.

Corollaire :

Ce sont toujours les meilleurs logiciels, et qui vous rappellent avec le plus d'insistance qu'il faut payer la licence, qui sont le plus dur à cracker.

*

Loi de la License de Shareware

Vous n'aurez besoin d'un shareware que jusqu'au moment où vous en achèterez la licence.

*

Loi du « Super Shareware de la Mort qui tue »

Après un long téléchargement interrompu à cinq reprises, une longue et pénible installation, après que tout semble marcher, vous vous apercevez qu'il nécessite une DLL de runtime à télécharger séparément (surtout si vous installez le programme sur un ordinateur qui n'a pas accès à Internet)

*

Troisième Loi de la Programmation informatique

Tout programme utile sera remplacé par un autre moins performant.

*

Loi Info-documentaire de Prigent

L'utilisation d'une documentation imprimée est inversement proportionnelle à la place qu'elle occupe.

Corollaire : Si une impression est malgré tout utile, elle sera perdue.

*

Loi de dBase

Le prix d'un programme est inversement proportionnel à son ergonomie.

*

Sixième Loi de la Programmation informatique

La valeur d'un programme est proportionnel au poids de ses fichiers de sortie.

*

Loi du Prix par Bit de Space Invaders

Le prix d'une cartouche de jeu est directement proportionnel au nombre de bits de la console qui la supporte.

*

Loi de Lourdeur

Le prix d'un programme sera proportionnel à la lourdeur de ce qu'il donne en sortie.

*

Loi Info-orthographique de Vivier

L'utilisation d'un correcteur orthographique permet par la suite au lecteur de se concentrer sur les aberrations grammaticales sans être perturbé par les défaillances orthographiques.

*

Loi de l'Émulateur PC sur Mac

...Ou comment avoir tous les inconvénients du PC sans en avoir les avantages.

*

Loi de Iomega

Ils ont pensé à tous les problèmes dans le mode d'emploi, sauf à la panne ou à l'erreur que vous rencontrerez.

Imprimantes

Lois de HP-LPT1

Tout câble d'imprimante a d'autant plus de chances d'être défectueux qu'il est long.

Si, à titre de vérification, on veut emprunter celui d'un autre ordinateur, les vis qui fixent ce câble au port parallèle viendront avec.

*

Loi de Miod des câbles SCSI

Si vous achetez du matériel SCSI externe pour un ordinateur disposant déjà d'une imprimante, alors on vous fournira un câble SCSI2 (même connecteur sur le pécé que le câble d'imprimante).

Et la probabilité que vous branchiez l'imprimante sur la carte SCSI et le périphérique SCSI sur le port imprimante (ce qui fait fumer au moins une carte) est proportionnelle au prix du matériel.

*

Loi de l'Impression

Imprimer un document sans le sauvegarder mène à un plantage de l'imprimante.

Conséquence :

Si vous avez fermé le document, il faudra le refaire ;
si vous ne l'avez pas fermé, le système plantera avant que vous puissiez.

Ordinateurs de poche

Première Loi de Shelton des Calculatrices de Poche

Les batteries expireront au moment le plus crucial du problème le plus complexe.

*

Troisième Loi de Shelton des Calculatrices de Poche

La réponse finale excédera la magnitude ou la précision (ou les deux) de la calculatrice.

*

Quatrième Loi de Shelton des Calculatrices de Poche

Il n'y a jamais assez de mémoire pour résoudre le problème.

*

Exception de Mollaret à la Quatrième Loi de Shelton des Calculatrices de Poche

Ou bien aucun vêtement n'a de poche assez grande pour la contenir.

*

Exception de Lancelot à l'Exception de Mollaret à la Quatrième Loi de Shelton des Calculatrices de Poche

Dans le cas contraire, les touches sont trop petites.

*

Cinquième Loi de Shelton des Calculatrices de Poche

L'utilisateur oubliera les mathématiques en proportion de la complexité de sa machine.

Multimédia

Loi du Décompresseur vidéo

Vous pensiez tous les avoir ? Et bien non...

Addendum :

Si vous avez l'image, vous n'aurez pas le son, et inversement.

*

Apport de Miod à la Vision des Ordinateurs par Hollywood

Si jamais un ordinateur tombe en panne ou devient fou dans un film,
alors soit c'est un très vieux modèle d'une marque disparue,
soit c'est un modèle récent d'une marque contrôlée par le(s) méchant(s),
soit on en ignore la marque...
Jamais de dénigrement !

*

Loi Virale du 4 Juillet

Le système informatique d'un astronome gros comme la lune peut être contaminé par un petit virus informatique d'une civilisation en retard de plusieurs milliers d'années.

*

Lois du Silence de Coste

Lorsque l'ordinateur aura appris à chanter, il est à craindre qu'une vague de chômage ne déferle sur le monde artistique français : quel repos pour notre ouïe...

Vivement la synthèse vocale : combien de petits chanteurs trouveront enfin le moyen de chanter juste et en mesure à défaut de chaleur, de sensibilité et d'amplitude ?

Cyberphilosophie

Loi de Maude M.

La réalité n'est qu'un pâle ersatz de l'Internet.

*

Danger de Jeg

Tout internaute qui cherche à voir et comprendre les smileys risque le torticolis !

*

Corrélation de Christoph

Internet est grand comme le monde, mais on y croise tout le temps les mêmes personnes.

*

Corollaire fatal de Pilloy à la Corrélation de Christoph

...surtout les trolls.

*

Loi du Ouaipe et de l'Utilisateur inconnu

Le net parviendra à vous faire douter de votre propre existence.

*

Effet murphyque McKain de Jeg

Internet, ce sont ceux qui en parlent le plus qui en font le moins.

Surf

Loi de Jeg.net

Surfer sur le Net est le meilleur moyen de perdre son temps tout en donnant l'impression de faire quelque chose.

Corollaire :

La déception de votre chef est d'autant plus grande quand il lit les relevés des endroits où vous vous êtes connecté... et la punition d'autant plus terrible.

*

Loi du Pop-up de Payen

Les pop-ups sont forcément érotiques, et s'ouvrent en cascade quand votre chef passe à côté de votre PC.

*

Loi du Netscape

Si vous changez de navigateur,
soit il sera incompatible avec l'ancien,
soit il vous faudra 2h pour tout reconfigurer.

Si jamais vous y arrivez, vous aurez accidentellement réussi à effacer vos messages.

Corollaire : Et si ce n'est pas vos messages, alors ce seront vos signets qui auront disparu.

*

Loi de Manurêva-Netscape-Explorer-Tabarly

Quelque soit votre navigateur, n'oubliez pas qu'il peut soudain vous laisser en rade au moment où vous vous y attendez le moins.

*

Loi des Gros-Sites-Importants-Qui-Changent-Tout-Le-temps de [Moine](#)

Peu importe ce que vous ferez, dès que vous aurez fini de télécharger les informations d'un site, elles ne seront déjà plus à jour.

Corollaire :

Si vous avez des problèmes avec un logiciel téléchargé la veille, un appel au secours à l'auteur aura comme réponse d'essayer la version suivante qui vient de sortir.

*

Loi de Canal

(Loi de Murphy numéro quatre)

Sur le Web, n'importe qui peut balancer n'importe quoi.

*

Loi de la Cyberamnésie sélective

Il y aura toujours quelqu'un pour vous vanter les mérites d'un site en oubliant l'essentiel : l'adresse.

*

Loi 3251 du Titre loupé de [Jeg](#)

Toute page qui peut avoir un titre sans rapport avec le contenu aura un titre sans rapport avec le contenu.

*

404^{ème} Loi de [Jeg](#)

C'est toujours l'URL de la page qui vous intéresse le plus qui donne une erreur 404.

*

Loi 404 de [Picavet](#)

Ce sont les pages Error 404 qui sont les plus longues à charger.

*

Loi de Becon-Hected

Le serveur web auquel vous souhaitez accéder est d'autant plus inaccessible que son contenu vous est précieux.

Corollaire :

Pour un serveur inaccessible, combien de sites dénués de tout intérêt auxquels vous accèderez sans difficulté ?

*

Loi des Pages Alléchantes

La page la plus alléchante d'un sommaire est en construction, donc vide, et n'est même pas signalée comme telle sur ledit sommaire.

*

Loi 404 de Müll

Mettez un lien sur un site, il disparaîtra.

*

Désespoir de 404

Les URL qui deviennent le plus vite injoignables sont toutes soigneusement répertoriées dans vos signets.

Corollaire :

Le « super site que j'ai trouvé hier et qu'il faut absolument que tu voies » n'est plus accessible.

*

Loi du Déménagement

Transférer un site d'un serveur à un autre est le meilleur moyen pour faire tout foirer dans les liens.

*

Constatation de [Robert](#)

C'est quand vous avez besoin du Net qu'il n'est pas accessible.

*

Première Déconvenue du CyberSchtroumpf de [Jeg](#)

Tout ce qui est bleu n'est pas lien.
Tout ce qui est lien n'est pas bleu.

*

Loi du Surf d'Orlowski

C'est quand vous découvrez un site intéressant que vous n'avez pas de temps pour l'explorer.

*

Loi des Liens de [Miod](#)

Un lien thématique sur une partie de site pointe sur la maison-page de ce site, et non sur la partie intéressante.

*

Loi du Directeur branché

Si votre directeur découvre que l'on peut filtrer les accès internet,
alors sa première action sera de faire interdire le web.

*

Malédiction du Directeur branché

L'administrateur ne fermera pas les autres ports :)

*

Lois d'Hivet du Site Murphysque Autoréférentiel

On le trouve par hasard quand, très pressé, on cherche autre chose, et on ne note pas l'adresse évidemment.

Quand on le cherche à nouveau, sérieusement cette fois, impossible d'y revenir... - surtout quand on veut le faire découvrir à quelqu'un d'important, qui n'est de surcroît que de passage. (Evidemment, on a entre-temps vidé le cache.)

On finit par le retrouver (trop tard pour en faire bénéficier la personne en question) et on enregistre les pages importantes, que dis-je, indispensables.

Mais quand, tout heureux du travail accompli, on veut tirer un listing pour savourer tranquillement quelques pages au lit ou au café, l'imprimante tombe en panne sans explication - et finit par se remettre en route tout de même, de manière aussi inexplicable - et...

La cartouche d'encre rend l'âme bien avant la fin de l'impression, un samedi soir à 23h bien sûr.

*

Première Loi Javanaise

Toute applet Java rencontrée sur le Net marche parfaitement sur les autres navigateurs, et plante le vôtre.

*

Seconde Loi Javanaise

La Première Loi est inversée si vous êtes le créateur de la page : seuls les gens pourvus du même navigateur que vous pourront la voir sans problème.

*

Addendum à la Seconde Loi Javanaise

... à supposer bien sûr que vous ne vous soyez pas emmêlé les pinceaux dans les liens locaux et absolus.

E-Mail

Loi du Fichier attaché au Courrier de Jeg

Plus un fichier attaché est gros et long à récupérer,
et moins il aura d'intérêt.

Corollaire :

Vous pouvez savoir que le gros fichier attaché que vous recevez a un intérêt si son téléchargement plante avant la fin ou si ce fichier vous parvient sous un format totalement &ae#cute#'£3@9sX9§m^*... illisible.

*

Loi du Mail maudit

C'est au moment où vous devrez envoyer un mail hyper important que le réseau plantera.

*

Loi d'Haziél de Caramail

Quand votre fournisseur de mail consent enfin à fonctionner, il y a belle lurette que vous avez oublié votre mot de passe.

*

Synergie apocalyptique de Noos-Swen

Le jour (enfin, un des jours...) où le serveur de mail de votre fournisseur d'accès aura des absences prolongées est aussi celui où le dernier virus à la mode remplit les boîtes à vitesse exponentielle.

Corollaire : Boîte pleine, courriers perdus.

*

Lois de l'E-Mail de Boué

Si vous posez un problème important et urgent par e-mail, alors votre correspondant oubliera de consulter sa boîte aux lettres.

Corollaire :

Si on répond à un problème important posé par e-mail, alors vous avez mal posé le problème et la réponse ne vous intéresse pas.

Corollaire :

Si on répond à un problème important et bien posé par e-mail alors la solution donnée en réponse est techniquement dépassée.

*

Loi de la Réponse Rapide par E-Mail

Toute réponse immédiate à une question importante posée par e-mail est un accusé de réception annonçant que la personne est en congé pour un mois.

*

Loi du Navigateur énervant

Plus vous attendez avant de poster un message et plus celui-ci est long et plus vous avez de chance que votre navigateur préféré plante sans préavis, effaçant ainsi ce précieux texte que vous avez passé 20 mn à composer.

*

Loi Inboxienne du Courrier électronique de Jeg

Quoi que vous fassiez, le dossier « inbox » de votre logiciel de courrier électronique se remplit toujours beaucoup plus vite que vous ne parvenez à le vider.

*

Motivations du Désabonnement d'un Désabonné

La longueur des messages est inversement proportionnelle au temps qu'on est en mesure d'accorder à leur lecture et croît avec le nombre de jours où l'on est loin de son mail.

*

Loi de l'Absurdité mailesque

Quand tu reçois un mail, n'en tiens pas compte.

Si tu n'en reçois pas, c'est que tu as loupé quelque chose.

*

Loi de la Messagerie murphyque de Cavey

La probabilité pour qu'un message électronique soit lu dans l'heure par les destinataires en copie et huit jours après par le destinataire principal est directement proportionnelle à l'urgence dudit message.

*

Loi du Mail-ki-fo-pa-détruire

Détruire, sans le lire, un mail dont tu penses qu'il ne faut pas tenir compte est une très mauvaise idée, celui-ci venait d'un membre de la haute direction et concernait un truc très très important.

Et évidemment il sera impossible de récupérer le dit mail.

*

Théorème Essentiel de l'E-Mail

Sur Internet aucun message ne se perd, seulement ils arrivent ou non à destination.

Exception de Cybercable :

Si, ils peuvent se perdre voire ne pas arriver, et trois semaines plus tard.

*

Exception de Verdié au Théorème Essentiel de l'E-Mail (Formulation de Christoph)

Plus un mail contient des informations importantes et urgentes,
plus il sera dirigé, redirigé et retransmis d'un serveur à l'autre, d'une adresse virtuelle à un alias, d'un
remailer à votre provider, le tout prenant un temps supérieur de plusieurs ordres de grandeurs aux quelques
secondes nécessaires pour faire plusieurs tours du monde à la vitesse de la lumière.

*

Déduction de Jeg du Théorème Essentiel de l'E-Mail

Les mails les plus importants sont ceux que vous n'avez jamais reçus.

*

Loi de BR

Les mails dont vous avez le plus besoin sont à la poubelle ou déjà détruits ou sur un disque formaté ou ont
été sublimés par votre provider.

*

Loi de l'E-mail n°154 876 321 548

Un message que vous écrirez à la va-vite comportera toujours des fautes.

Corollaire :

Il y aura toujours quelqu'un de la même école que vous pour vous le faire remarquer.

*

Loi mailoprocrastinatoire

Si vous laissez un blanc dans le mail pour une adresse web que vous voulez compléter un peu plus tard, juste
avant d'envoyer votre message, vous enverrez le message sans l'adresse.

*

Loi de l'Attachment de Daury

Si vous devez envoyer un fichier attaché dans un mail, alors vous cliquerez sur le bouton Send avant de
cliquer sur le bouton Attach.

Vous ne vous en apercevrez que le lendemain par retour de mail.

*

Loi de Send

Dans un courrier électronique, une faute s'illumine automatiquement quand on appuie sur la touche « Envoi ».

*

Loi de Feller

S'il doit y avoir une seule faute de frappe dans un mail, ce sera dans le sujet.

*

Avertissement de Courtois-Mirkovic

Un avertissement 'second degré' est toujours lu APRÈS que les gens aient pris ça au premier degré et se soient vexés.

*

Lois d' @nonyme

I.

Si vous modifiez vos paramètres en mettant une fausse adresse e-mail pour poster des messages anonymes, alors vous oublierez que vous avez fait ça et vous posterez tous vos messages avec cette adresse bidon (y compris des messages très sérieux vers des gens très sérieux ou des listes où vous serez ridiculisé).

II.

Si vous postez un message de façon anonyme, alors vous oublierez d'enlever votre fichier de signature et tout le monde saura qui vous êtes.

Anti-Corollaire :

Celui qui recevra la lettre passera un quart d'heure à comparer les en-têtes pour vous identifier avant de voir la signature.

III.

Vous pouvez maquiller le nom, mais pas l'adresse.
De toute façon, les en-têtes sont assez explicites pour qu'on remonte à vous.

Corollaire de l'@nonyme unique :

Si vous voulez envoyer un courrier anonyme dans une liste, vous aurez un fournisseur qui indiquera dans les en-têtes la ville de départ du courrier, et vous serez le seul dans cette ville à poster.

*

Lois du Courrier électronique de Pasto

1.

Tout message reçu sera soit gardé, soit effacé.
Un message effacé sera toujours plus important qu'un message gardé .

Corollaire:

Plus un message est effacé vite,
plus il prend de l'importance.

2.

Si le nombre de message d'une liste est proportionnel à son importance, plus l'on reçoit de message et moins on y accorde d'attention.

3.

Si je reçois 20 messages par jour, j'en recevrai 140 par semaine

Corollaire : Si je réponds à un e-mail que je crois important, j'en diminue son importance.

4.

Plus une liste a d'adhérents,
plus une liste a d'imbéciles.

Corollaire : Dans une majorité il y a plus d'imbéciles que dans une minorité.

5.

Tout message envoyé à une liste et non reçu par son destinataire est perdu.

Corollaire : Tout message perdu était important.

6.

Tout message demandant une réponse recevra une réponse sans intérêt.

Corollaire :

Plus la demande est imprécise,
plus la réponse est précise.

7.

Le temps perdu à lire un long message sans s'être déconnecté est de l'argent perdu.

Corollaire de France Télécom :

Le temps c'est de l'argent.

8.

Plus une personne s'investit dans une liste, moins elle fait autre chose dans sa vie.

Corollaire :

Une personne qui écrit beaucoup de mail au bureau est fonctionnaire.

9.

Un mail écrit rapidement est un mail non réfléchi.

Corollaire :

La rapidité d'une personne est conséquence de son degré d'instruction

*

Loi narcotique de [Moine](#)

Les drogues douces mènent aux drogues dures et l'e-mail à la dépendance.

*

Loi des Alias mails de Tomezzoli

Plus on a de comptes et d'alias mail,

plus on reçoit de conneries dans sa boîte aux lettres.

*

Adaptation à l'E-Mail de la Loi d'Oscillation temporelle de Vogüé

Le nombre de mails qui arrivent sur votre ordinateur est inversement proportionnel au temps que vous pouvez consacrer à leur répondre.

*

Malédiction Internationale de Jeg-Arno-San Salvador.

Les problèmes que vous rencontrerez avec des internautes auxquels vous auriez besoin de parler par téléphone concerneront toujours des gens résidant à l'autre bout du monde, dans des contrées vers lesquelles le coût des communications est exorbitant.

*

Loi de la Généralisation de l'I-Mél (pour les unixiens)

Toute grande entreprise internationale qui décide d'interconnecter tous ses salariés par messagerie sera au moins équipée d'un serveur Unix.

...Et finira par embaucher au fin fond des US un certain « Root, John » dont la boîte aux lettres ne désemplira pas.

Listes de diffusion

Culpabilité de Courtois

Faites une blague sur une liste et vous serez indirectement responsable si un des lecteurs éclate de rire et est viré, qui surfait sur le net à l'insu de son patron.

*

Loi de Quick

Si vous répondez à un mail censé rester privé [comme un remerciement à un auteur de lois...] mais que vous ne faites pas gaffe au Reply-To, vous répondrez sur la liste de diffusion.

*

Loi binaire de Mikusek

Si on gère deux listes, alors on poste sur la mauvaise.

*

Première Loi des Listes de Diffusion de [Christopher](#)

Le lendemain de la création d'une liste de diffusion, et de l'envoi de dizaines de mails et posts publicitaires, le réseau qui héberge cette liste se plantera pour au moins trois jours.

Corollaire :

Pour planter votre serveur de mails, créez une liste de diffusion.

*

Deuxième Loi des Listes de Diffusion de [Miod](#)

On ne vous demande jamais votre avis avant de vous prévenir que vous venez d'être rajouté d'office sur une ML.

*

Troisième Loi des Listes de Diffusion de [Quester](#)

Soyez modeste en hurlant l'audience de votre liste de diffusion.
Rappelez-vous que tout événement forçant les abonnés à se réinscrire (déménagement de site...) implique l'évaporation d'au moins la moitié d'entre eux.

*

Troisième Loi bis des Listes de Diffusion de [Courtois-Jeg](#)

Lors de l'automatisation d'une ML tenue manuellement, plusieurs personnes ne se réabonneront pas à la nouvelle adresse, vous obligeant à maintenir les deux listes, ancienne et nouvelle, en parallèle.

*

Quatrième Loi des Listes de Diffusion de [Gagnon](#)

Même si le texte indiquant la manière de se désabonner est en tête de chaque message de la ML, certains demanderont comment on fait pour ne plus recevoir la ML.

*

Cinquième Loi des Listes de Diffusion de [Christoph](#)

La joie de voir dix personnes s'inscrire à vos listes sera contrebalancée par la perte d'un de vos plus fidèles abonnés.

*

Évidence de la Liste de Diffusion de [Jeg](#)

Celui qui ne sait pas s'il faut écrire « suscribe », « subscribe » ou « subscribe »... ne sera jamais dans votre liste.

Complément :

De même que celui qui ne peut renvoyer les messages de confirmation du serveur de listes.

*

Loi de Christoph-n'est-pas-là-les-souris-dansent

C'est quand vous arrêtez de surveiller ce qui se passe sur votre liste de diffusion que les gens en profitent pour s'envoyer des messages qui n'ont pas de rapport avec cette liste.

*

Loi suicidaire du Propriétaire de ML déprimé

Sur la liste dont vous êtes propriétaire, il n'y a jamais assez de messages qui circulent.
Ou alors il y en a trop.
Ou alors ceux qui circulent ne vous conviennent pas.

*

Loi de la Liste de Discussion

Les meilleures discussions sont toujours hors-sujet.

*

453e Malédiction des Listes de Diffusion de Jeg

Il y aura toujours des abonnés à qui le sujet de la liste ne convient pas pour réclamer sans cesse la création d'une autre liste que celle que vous proposez.

*

454e Malédiction des Listes de Diffusion de Jibé-Jeg

Pendant longtemps, aucun de vos abonnés ne se proposera pour créer cette fameuse nouvelle liste.

*

455e Malédiction des Listes de Diffusion de Jibé-Julie-Jeg

Le jour où un abonné se proposera pour créer enfin la liste tant attendue, un autre le fera en même temps que lui et les deux entreront en concurrence.

*

456e Malédiction du Calme plat des Listes de Diffusion de Jeg en Vacances

Si vous êtes modérateur d'une liste et que vous partez en vacances, les abonnés voudront y poster de nombreux messages et s'étonneront de ne plus en recevoir aucun. Si vous ne partez pas, vous ne recevrez aucune demande d'approbation de message car personne n'écrira vers la liste.

*

Lois de la Modération Impatiente de Jeg

Le seul jour où le modérateur ne fait pas sa connexion quotidienne, un abonné impatient lui demandera pourquoi le message qu'il a tenté de poster vers la liste n'a pas encore été validé.

S'il est précisé dans la charte de la liste que « du fait de la modération, quelques jours peuvent s'écouler entre le moment d'émission d'un message et celui de sa parution sur la liste », l'abonné n'aura pas lu la charte.

*

Déconvenue généralisante et modératrice de [Jeg](#)

Personne ne lit jamais les chartes des listes.

*

Loi de Courtois-Pamlisen

Ce n'est pas parce qu'un abonné est déclaré par son serveur comme absent, inconnu, introuvable, qu'il acceptera d'être désabonné d'office.

*

Loi de l'Usager de Liste de Diffusion de Lesage

C'est le jour où vous aurez enfin décidé de vous désinscrire d'une liste de diffusion que l'espace pris par toute cette accumulation de messages excédera votre capacité de stockage et fera planter votre bécane.

*

Lois du Désabonnement d'une Liste de Diffusion

I. Pour vous désabonner, vous enverrez à une mauvaise adresse le bon ordre de désinscription.

II. Sinon, vous enverrez à la bonne adresse un ordre erroné.

Combinaison : Pour vous désabonner, vous enverrez à une mauvaise adresse un ordre erroné.

*

Loi de Fidélité aux Listes

C'est quand vous restez fidèle à une liste de diffusion, qu'une manipulation maladroite vous en désabonne.
Vous aurez bien sûr balancé par-dessus bord tout document vous permettant de retrouver l'adresse.
Cela s'applique aussi à tout document permettant de se désabonner.

*

Première loi du Désabonnement

Si vous êtes abonné à une mauvaise liste de diffusion, il vous faudra envoyer 50 mails et attendre des mois pour réussir à vous désabonner.

*

Seconde loi du Désabonnement

Si vous êtes abonné à une bonne liste de diffusion, vous cliquerez sans faire exprès sur le lien pour se désabonner et vous serez désabonné dans la minute qui suit.

*

Inéluçabilité des Listes de Diffusion de Donckels

Si vous êtes inscrit sur deux listes dont l'une est redondante par rapport à l'autre, lorsque vous vous en

rendez compte et que vous souhaitez vous en désinscrire, le serveur ne vous trouve plus dans sa base.

Conséquence inepte :

Le serveur continuera à vous expédier les mails en double.

*

Ironie de la Liste de Diffusion de Plaisance

C'est quand vous voudrez vous désinscrire que ce sera impossible et vous recevrez des mails jusqu'à éclatement de votre boîte aux lettres.

Remarque opportune : Une boîte n'éclate pas, mais votre fournisseur d'accès efface impunément vos mails quand son disque est saturé.

Conséquence directe : Votre boîte étant pleine, votre fournisseur va effacer vos messages.

Conclusion : En vous désinscrivant d'une liste de diffusion vous perdez vos messages importants. CQFD

*

Loi de la ML saturée de [Robert](#)

Quand vous lisez la réponse à un message, et que vous ne vous souvenez pas d'avoir lu le message original, ne vous inquiétez pas : les réponses arrivent avant les questions.

*

Loi de la Réponse sur Liste de Diffusion

Toute réponse à une de vos questions posée sur une liste de diffusion est une nouvelle question sans rapport postée par quelqu'un qui n'a pas compris ce qu'est un fil de discussion.

*

Loi de [Jeg](#) des CyberQuestions différées

Si vous posez une question sans avoir lu tous les mails que vous avez reçus, il est probable qu'elle sera inutile car quelqu'un y aura déjà répondu, sa réponse étant encore dans vos « non-lus » !

*

Loi de Pottier du Dernier Arrivé

C'est une fois une longue intervention postée sur la liste que vous vous rendez compte dans les mails suivants que la remarque a déjà été faite par au moins trois autres personnes.

*

Loi de Gagnaire

C'est quand enfin votre lecteur de courrier s'accorde avec le logiciel de votre FAI que les listes auxquelles vous êtes abonné tombent toutes en rideau.

*

Loi de Miod-Vranckx des Listes de Diffusion

Si vous prenez l'habitude de vous faire appeler par le diminutif de votre prénom, alors vous vous retrouverez sur une liste de diffusion avec quelqu'un qui connaît une autre personne qui porte le même prénom que vous et se fait appeler par son diminutif, et vous prendra pour cette autre personne.

*

Loi de Daury de la Liste de Diffusion et du CC:

Si vous mettez un camarade en copie lorsque vous envoyez un message à une liste de diffusion, alors ce camarade est abonné à la liste en question.

*

Loi de la Célébrité ratée de Lignon

Quand vous commencez enfin à être reconnu dans une liste et à y voir votre nom cité, vous devrez quitter cette liste.

*

Loi du Concierge de Liste de Diffusion

Au-delà de trente abonnés, vous les mélangerez, surtout si vous faites autre chose en même temps.

*

Loi de l'Unicité dans la Pluralité

Les abonnés donnent tous leur contribution à la liste, mais ils ne veulent pas que celle-ci déborde un ou deux mails/jours.

*

Loi du Re : Clown

Si un imbécile peut faire des âneries avec le sujet d'un message, il le fera.

Forums & newsgroups

Loi du Nouveau Venu inconscient de Verdié

Si quelqu'un poste un message dans un newsgroup où il n'était jamais venu, ce sera le message qui a été posté vingt fois dans les trois derniers jours.

*

Loi du Nouveau sur Internet de Petremann

Plus un internaute est nouveau sur le réseau, plus ses phrases diffusées dans un groupe seront construites et composées de plusieurs paragraphes.

Et inversement il aura des réponses lapidaires dont la brièveté sera inversement proportionnelle au temps de connexion de l'auteur.

*

Loi du Hors-la-Loi de Verdié

Si quelqu'un ne prend pas la peine de lire le règlement d'un newsgroup, son premier post enfreindra 80% de ces règles et son deuxième 80% des règles qu'il n'a pas enfreint, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de règles à enfreindre, ou plus de newsgroup, ou que son ordinateur plante.

Modems

Lois des Modems (Lois des BBS)

I.

Le lendemain du jour de l'achat du dernier modèle de modem, ils changent les normes, ce qui fait que vous ne pouvez communiquer qu'avec les modems de la même série (et ils n'en ont vendu que 100).

II.

L'usine fournira un mauvais manuel avec votre modem, et vous allez passer des heures à essayer de configurer des options qui ne sont même pas sur votre modem.

III.

Quelle que soit la configuration par défaut de votre modem, elle ne sera pas correcte pour votre machine.

IV.

Qu'importe la manière dont vous réglez un problème avec votre modem, elle engendrera quatre nouveaux problèmes.

V.

Quiconque a des problèmes de connexion rejettera la faute sur le serveur, et l'opérateur du serveur sur le modem.

*

Loi du Service-Après-Vente des Modems

Si vous avez des problèmes pour configurer votre modem, veuillez consulter le site <http://www.marque-du-modem.com> ou alors envoyer un mail à sav@marque.com.

Providers

Loi de Beaudouin

C'est quand vous cherchez un logement en fonction des zones couvertes par l'accès internet par le câble qu'on vous répond : « donnez-moi votre adresse, je vous dirai si vous êtes dans le réseau ».

*

Loi du Désarroi du Responsable informatique

Le jour où vous avez enfin accès à Internet dans votre pays, vous vous rendez compte que votre société a choisi, pour son développement, de s'installer dans les villes où le téléphone marche à peine.

Bande passante

Loi du Newbie de Bosson

Un newbie est quelqu'un qui n'a pas encore reçu sa facture téléphonique et qui croit encore en la belle fée Internet.

*

Loi du bon Provider de Melwig

Un provider est considéré comme fiable et rapide jusqu'à ce que vous vous abonnez.

Si vous changez de provider, le nouveau sera contaminé aussi.

Exception : Ou bien il sera racheté par un concurrent que vous n'aimez pas.

*

Paradoxe branché de Jeg

Plus vous envoyez de mails et moins vous communiquez : impossible de vous joindre, votre ligne est constamment occupée !

*

Théorème du Téléchargement de Canehan

L'espace disque libre est inversement proportionnel au nombre d'octets à télécharger.

*

Loi du Système boosté appliquée à Internet

L'efficacité des astuces pour augmenter la vitesse de votre connexion Internet est inversement proportionnelle à la dégradation de la stabilité du système.

*

Loi de la Distance de Soy

C'est lorsque vous cédez aux sirènes de l'ADSL qu'on vous apprend que votre maison est 500 mètres trop loin du central.

Téléchargement

Loi de www.mi@soft.com/download/

La probabilité qu'un problème intervienne dans la connexion et interrompe le téléchargement d'un fichier augmente de manière exponentielle avec la taille dudit fichier.

*

Équation du Download de [Daury](#)

Soit un délai de téléchargement t , soit un débit d'octet d , soit une taille de fichier q .

Alors $t > q/d$.

Le temps de téléchargement est toujours supérieur à la taille du fichier à récupérer divisée par la bande passante disponible.

*

Théorème du Téléchargement de Séries de Gachelin

Lors du téléchargement de cinquante épisodes d'une série, l'épisode n°1 sera le dernier obtenu.

*

Théorème de la Fin du Download

Il existe toujours un temps de fin de connexion t' (appelé aussi time out) tel que $t' < t$.

*

Inéluctabilité des Derniers Bits

Quel qu'ait pu être le taux de transfert mirobolant du fichier que vous êtes en train de télécharger, celui-ci se réduira systématiquement à 0 bits/seconde lors du dernier pourcent de fichier à rapatrier (99% of 2342K, stalled)...

Corollaire :

Lorsque le taux de transfert se remettra à croître, votre butineur, surpris, se plantera inopinément.

Abomination :

Comme par hasard, le fichier en cours de chargement est un utilitaire pour pallier les connexions interrompues.

*

Lois du Download de Servotte

Si vous lancez le download d'un très gros fichier,
alors votre browser sera paramétré pour couper la ligne avant la fin du download.

Si par chance vous interceptez le message prévenant de la déconnexion imminente, et que vous supprimez cette option de raccrochage automatique, alors ne sachant pas si cette modif est effective immédiatement ou au prochain démarrage, vous devrez resté vissé devant votre écran dans l'attente anxieuse du prochain avertissement de déconnexion automatique.

*

Application aux Connexions à Domicile de la Loi de [www.mi@o\\$oft.com/download/](http://www.mi@o$oft.com/download/)

Si un fichier met plus de trente minutes à être transféré, alors quelqu'un chez vous décrochera le téléphone dans les quinze dernières secondes.

*

Loi du Ko/s sur FTP capricieux de Jeg

Tout téléchargement commencé fièrement à 4,5 ko/s se terminera lamentablement à 0,1 ko/s et prendra au moins le triple sinon plus de la durée initiale annoncée.

Conditions : ...si ça ne plante pas avant et si ça ne bloque pas avant.

*

Conséquence de Bernadat de la Loi du Ko/sec sur FTP capricieux de Jeg

Un taux de transfert ne peut que diminuer.
Il ne peut ni augmenter, ni rester constant.

Précision :

Le débit de tout téléchargement FTP diminuera de façon que le temps restant estimé reste constant pendant toute la durée du transfert.

Corollaire :

Tout transfert commencé n'est jamais terminé.

*

Second avertissement culinaire de Bernadat

Ne cuisinez jamais en surveillant un téléchargement.

*

Loi Facilement Transmissible par Poste

Le délai de temps qui sépare un téléchargement informatique de son terme est inversement proportionnel à la chance que ce téléchargement a de s'arrêter avant terme.

*

Loi du FTP d'Humbert

Téléchargez un logiciel par FTP, et à la fin vous découvrirez qu'il a tout ramené en ASCII.

War3z

Lois des Sites Warez

I.

Tous les liens pour télécharger les logiciels qui vous intéressent sont 404.

Exception :

Passez deux heures à télécharger un logiciel depuis un site warez clandestin, et vous découvrirez qu'il s'agit d'une simple version de démonstration.

II.

Les sites warez sont clandestins mais faciles à trouver : par contre leur durée de vie est inférieure au temps de renouvellement des index des moteurs de recherche.

III.

Comme ils sont le plus souvent sponsorisés par des sites pornos, vous trouverez enfin le logiciel que vous cherchez à côté d'une pub graphiquement explicite pour 'GirlsXXXX', au moment précis où votre douce entrera dans la pièce.

Spam

Pollution de Lhuissier

Plus un spam se prétend utile, plus il est polluant.

*

Loi de Murphy-Spam-Jeg

En cas de spam, les réponses des mécontents qui protestent contre le message initial font plus de dégâts que le message initial. La boule de neige se transforme alors en avalanche.

*

Merdage grave de Leroux

On est spammé, on est fatigué, on répond... en public et on recoit 133 plaintes.

*

Loi du Trash-Courrier de [Jeg](#)

Quand c'est pas le spam c'est les faux virus.

Quand c'est pas les virus-pipos, c'est les mecs qui râlent contre les spammeurs.

Quand c'est pas les spammeurs, ce sont les messages de ceux contre ceux qui diffusent les virus-pipo.

Et quand y a pas tout ça, c'est que ça ne va pas tarder à arriver !

*

Loi de Belin de la Trêve des Spams

Toute période d'accalmie dans la réception des spams se verra immédiatement annulée par l'apparition d'un virus extrêmement virulent.

FAQs

Loi de [Brinquin](#) du Concierge de Liste de Diffusion ou du Modérateur de Forum

Personne ne lit jamais les FAQ.

Ajout désabusé de Jeg :

Personne ne vous pose jamais les questions qui figurent dans votre FAQ.

*

Loi du FAQ de Bernadat

Toute FAQ qui sera clairement signalée à l'aide de balises clignotantes sera négligée par le premier imbécile venu, qui posera tour à tour toutes les questions de la FAQ sur la liste de diffusion.

*

Loi de la FAQ de [Christopher](#)

Toute FAQ est trop longue pour être lue en entier par des nouveaux curieux.

*

Loi de la FAQ de Thivillon

Les seuls qui lisent les FAQs sont ceux qui savent déjà ce qu'il y a dedans.

Corollaire de Jeg :

Une FAQ comporte toujours toutes les réponses à toutes les questions.
Sauf à celles que vous vous posez.

*

358e loi jeguienne de FGHIJKLMNOPQ

Une FAQ ne répond jamais à la question « Qu'est-ce qu'une FAQ ? »

*

Malédiction jeguienne de la FAQ surdimensionnée

Plus on fait d'effort pour expliquer comment se comporter avec une liste de diffusion et moins les gens comprennent.

Pages personnelles

Fatalité de [Gordon](#) Laÿn

Si vous placez un document Word à télécharger sur votre page Web personnelle, il s'y trouvera un macro-virus qui contaminera le traitement de texte du lecteur.

Premier Corollaire : Et ce, surtout s'il s'agit de votre CV.

Second Corollaire : Vous êtes censé être spécialiste de sécurité informatique.

Webmasters

Retour au Réel d'Haim-Lubczanski

Plus vous avez passé un an à apprendre à faire des sites web proprement, sous Linux, en ligne de commande, plus vous tomberez en stage sur des serveurs Cobalt, un réseau Windows, où Frontpage remplace le FTP.

Cyberrenommée

Loi de la Cyberrenommée de Courtois

Si un journal fait la publicité de votre site, ce sera pour la partie la moins importante.

Corollaire d'Arnold :

Et si c'est pour la partie la plus importante, l'URL sera fausse.

Corollaire de Jean-Christophe :

Et ils se planteront sur votre nom.

*

Complément de [Jeg](#) à la [Loi de la Cyberrenommée de Courtois](#)

Si un journal fait la publicité de votre site, ce n'est jamais la rédaction du journal elle-même qui vous préviendra, et vous l'apprendrez par hasard.

*

Loi radiophonique de Courtois

Quand vous passez dans une émission de radio pour votre site, c'est sur une station que personne ne capte, à une heure où personne n'écoute, avec un animateur qui oubliera de vous enregistrer sur cassette, et ne donnera l'adresse du site que sur un numéro payant.

*

Loi du Feedback (Corollaire cybernétique de la [Loi critique](#))

Le retour d'appréciation est inversement proportionnel au nombre de liens mailto incitatifs mis à dessein sur un site.

Chat / IRC / ICQ

Loi de la Négociation informatique de [Miod](#)

Si vous avez arrêté de trop aller sur IRC depuis des années, alors vous serez nommé médiateur lors d'un conflit de possession de channel.

*

Postulat du Chat

Si le courant passe bien sur IRC avec une fille c'est sûrement un thon.

*

Corollaire du Chat

Si elle est carrément chaude, cherchez pas, c'est un mec !!!!

*

Loi de Soy de l'IRC

Les chances de subir un netsplit est proportionnelle avec l'importance du message envoyé.

*

Loi de la Messagerie instantanée de Nash

Pour réactiver une messagerie instantanée depuis longtemps inactive, il suffit de passer à autre chose.

Divers

Loi Cryptomurphique

La probabilité que vous perdiez votre clef PGP est proportionnelle à la masse de courrier crypté et archivé.

Ajout de Miod :

...ou à la proximité de l'arrivée de fichiers cryptés importants.

*

Loi d'Asepsie

La première fois que vous oublierez de vérifier que les fichiers que vous avez chargé ne contiennent aucun virus sera la première fois de votre vie que vous aurez un virus.

*

Loi de Cirera

Un fanatique désintéressé (fou d'info...) qui crée une activité tellement géniale (hébergement site gratuit...) que toute une communauté motivée commence à graviter autour, s'apercevra qu'il ne peut plus tout gérer seul en maître incontestable comme au début, et que d'autres améliorent le système de leur propre chef.

Corollaire implacable :

À la moindre divergence de vue avec les autres membres, il prendra la mouche et sabordera son œuvre.

*

Lois infocosmopolite de Courtois-Erlich

I.

Il est impossible de lire un fichier en polonais sur un PC français sans passer huit jours à changer sa configuration.

II.

Le peuple qui aura inventé les logiciels les plus répandus sera celui dont l'alphabet sera le plus pauvre, et il obligera les autres peuples à se défaire de leurs é, ë, œ, Đ, å et ß.

*

Loi coréenne des Différences linguistiques

#^ç\$£ \$€*#\$¥&§% 3q%°o°u" ""^μ£\$\$ \$Đμ%*^\$ *\$@ @] &&2;
2;*\$°°+} ~1°§\$*=\$%μμ

Annexe A - Licence de documentation libre GNU

Licence de documentation libre GNU

Disclaimer

This is an unofficial translation of the GNU Free Documentation License into French. It was not published by the Free Software Foundation, and does not legally state the distribution terms for documentation that uses the GNU FDL--only the original English text of the GNU FDL does that. However, we hope that this translation will help French speakers understand the GNU FDL better.

Ceci est une traduction française non officielle de la Licence de documentation libre GNU. Elle n'a pas été publiée par la Free Software Foundation, et ne fixe pas légalement les conditions de redistribution des documents qui l'utilisent -- seul le texte original en anglais le fait. Nous espérons toutefois que cette traduction aidera les francophones à mieux comprendre la FDL GNU.

Traduction française *non officielle* de la GFDL Version 1.1 (Mars 2000)

Copyright original :

Copyright (C) 2000 Free Software Foundation, inc

59 Temple Place, Suite 330, Boston, MA 02111-1307 USA

Pour la traduction :

Version 1.0 FR (Jean-Luc Fortin, juillet 2000)

Version 1.1 FR (Christian Casteyde, mars 2001)

Version 1.1.1 FR (César Alexanian, mars 2001)

Version 1.1.2r2 FR (Christian Casteyde et César Alexanian, juin 2001)

Chacun est libre de copier et de distribuer des copies conformes de cette Licence, mais nul n'est autorisé à la modifier.

0 - PRÉAMBULE

L'objet de cette Licence est de rendre tout manuel, livre ou autre document écrit « libre » au sens de la liberté d'utilisation, à savoir : assurer à chacun la liberté effective de le copier ou de le redistribuer, avec ou sans modifications, commercialement ou non. En outre, cette Licence garantit à l'auteur et à l'éditeur la reconnaissance de leur travail, sans qu'ils soient pour autant considérés comme responsables des modifications réalisées par des tiers.

Cette Licence est une sorte de « copyleft », ce qui signifie que les travaux dérivés du document d'origine sont eux-mêmes « libres » selon les mêmes termes. Elle complète la Licence Publique Générale GNU, qui est également une Licence copyleft, conçue pour les logiciels libres.

Nous avons conçu cette Licence pour la documentation des logiciels libres, car les logiciels libres ont besoin d'une documentation elle-même libre : un logiciel libre doit être accompagné d'un manuel garantissant les mêmes libertés que celles accordées par le logiciel lui-même. Mais cette Licence n'est pas limitée aux seuls manuels des logiciels ; elle peut être utilisée pour tous les documents écrits, sans distinction particulière relative au sujet traité ou au mode de publication. Nous recommandons l'usage de cette Licence principalement pour les travaux destinés à des fins d'enseignement ou devant servir de documents de référence.

1 - APPLICABILITÉ ET DÉFINITIONS

Cette Licence couvre tout manuel ou tout autre travail écrit contenant une notice de copyright autorisant la redistribution selon les termes de cette Licence. Le mot « **Document** » se réfère ci-après à un tel manuel ou

travail. Toute personne en est par définition concessionnaire et est référencée ci-après par le terme « **Vous** ».

Une « **Versión modifiée** » du Document désigne tout travail en contenant la totalité ou seulement une portion de celui-ci, copiée mot pour mot, modifiée et/ou traduite dans une autre langue.

Une « **Section secondaire** » désigne une annexe au Document, ou toute information indiquant les rapports entre l'auteur ou l'éditeur et le sujet (ou tout autre sujet connexe) du document, sans toutefois être en rapport direct avec le sujet lui-même (par exemple, si le Document est un manuel de mathématiques, une **Section secondaire** ne traitera d'aucune notion mathématique). Cette section peut contenir des informations relatives à l'historique du Document, des sources documentaires, des dispositions légales, commerciales, philosophiques, ou des positions éthiques ou politiques susceptibles de concerner le sujet traité.

Les « **Sections inaltérables** » sont des sections secondaires considérées comme ne pouvant être modifiées et citées comme telles dans la notice légale qui place le Document sous cette Licence.

Les « **Textes de couverture** » sont les textes courts situés sur les pages de couverture avant et arrière du Document, et cités comme tels dans la mention légale de ce Document.

Le terme « **Copie transparente** » désigne une version numérique du Document représentée dans un format dont les spécifications sont publiquement disponibles et dont le contenu peut être visualisé et édité directement et immédiatement par un éditeur de texte quelconque, ou (pour les images composées de pixels) par un programme de traitement d'images quelconque, ou (pour les dessins) par un éditeur de dessins courant. Ce format doit pouvoir être accepté directement ou être convertible facilement dans des formats utilisables directement par des logiciels de formatage de texte. Une copie publiée dans un quelconque format numérique ouvert mais dont la structure a été conçue dans le but exprès de prévenir les modifications ultérieures du Document ou dans le but d'en décourager les lecteurs n'est pas considérée comme une Copie Transparente. Une copie qui n'est pas « **Transparente** » est considérée, par opposition, comme « **Opaque** ».

Le format de fichier texte codé en ASCII générique et n'utilisant pas de balises, les formats de fichiers Texinfo ou LaTeX, les formats de fichiers SGML ou XML utilisant une DTD publiquement accessible, ainsi que les formats de fichiers HTML simple et standard, écrits de telle sorte qu'ils sont modifiables sans outil spécifique, sont des exemples de formats acceptables pour la réalisation de Copies Transparentes. Les formats suivants sont opaques : PostScript, PDF, formats de fichiers propriétaires qui ne peuvent être visualisés ou édités que par des traitements de textes propriétaires, SGML et XML utilisant des DTD et/ou des outils de formatage qui ne sont pas disponibles publiquement, et du code HTML généré par une machine à l'aide d'un traitement de texte quelconque et dans le seul but de la génération d'un format de sortie.

La « **Page de titre** » désigne, pour les ouvrages imprimés, la page de titre elle-même, ainsi que les pages supplémentaires nécessaires pour fournir clairement les informations dont cette Licence impose la présence sur la page de titre. Pour les travaux n'ayant pas de Page de titre comme décrit ci-dessus, la « **Page de titre** » désigne le texte qui s'apparente le plus au titre du document et situé avant le texte principal.

2 - COPIES CONFORMES

Vous pouvez copier et distribuer le **Document** sur tout type de support, commercialement ou non, à condition que cette Licence, la notice de copyright et la notice de la Licence indiquant que cette Licence s'applique à ce **Document** soient reproduits dans toutes les copies, et que vous n'y ajoutiez aucune condition restrictive supplémentaire. Vous ne pouvez pas utiliser un quelconque moyen technique visant à empêcher ou à contrôler la lecture ou la reproduction ultérieure des copies que vous avez créées ou distribuées. Toutefois, vous pouvez solliciter une rétribution en échange des copies. Si vous distribuez une grande quantité de copies, référez-vous aux dispositions de la section 3.

Vous pouvez également prêter des copies, sous les mêmes conditions que celles suscitées, et vous pouvez afficher publiquement des copies de ce **Document**.

3 - COPIES EN NOMBRE

Si vous publiez des copies imprimées de ce **Document** à plus de 100 exemplaires et que la Licence du

Document indique la présence de **Textes de couverture**, vous devez fournir une couverture pour chaque copie, qui présente les **Textes de couverture** des première et dernière pages de couverture du **Document**. Les première et dernière pages de couverture doivent également vous identifier clairement et sans ambiguïté comme étant l'éditeur de ces copies. La première page de couverture doit comporter le titre du **Document** en mots d'importance et de visibilité égales. Vous pouvez ajouter des informations complémentaires sur les pages de couverture. Les copies du **Document** dont seule la couverture a été modifiée peuvent être considérées comme des copies conformes, à condition que le titre du **Document** soit préservé et que les conditions indiquées précédemment soient respectées.

Si les textes devant se trouver sur la couverture sont trop importants pour y tenir de manière claire, vous pouvez ne placer que les premiers sur la première page et placer les suivants sur les pages consécutives.

Si vous publiez plus de 100 **Copies opaques** du **Document**, vous devez soit fournir une **Copie transparente** pour chaque **Copie opaque**, soit préciser ou fournir avec chaque **Copie opaque** une adresse réseau publiquement accessible d'une **Copie transparente** et complète du **Document**, sans aucun ajout ou modification, et à laquelle tout le monde peut accéder en téléchargement anonyme et sans frais, selon des protocoles réseau communs et standards. Si vous choisissez cette dernière option, vous devez prendre les dispositions nécessaires, dans la limite du raisonnable, afin de garantir l'accès non restrictif à la **Copie transparente** durant une année pleine après la diffusion publique de la dernière **Copie opaque** (directement ou *via* vos revendeurs).

Nous recommandons, mais ce n'est pas obligatoire, que vous contactiez l'auteur du **Document** suffisamment tôt avant toute publication d'un grand nombre de copies, afin de lui permettre de vous donner une version à jour du **Document**.

4 - MODIFICATIONS

Vous pouvez copier et distribuer une **Versión modifiée** du **Document** en respectant les conditions des sections 2 et 3 précédentes, à condition de placer cette **Versión modifiée** sous la présente Licence, dans laquelle le terme « **Document** » doit être remplacé par les termes « **Versión modifiée** », donnant ainsi l'autorisation de redistribuer et de modifier cette **Versión modifiée** à quiconque en possède une copie. De plus, vous devez effectuer les actions suivantes dans la **Versión modifiée** :

1. Utiliser sur la **Page de titre** (et sur la page de couverture éventuellement présente) un titre distinct de celui du **Document** d'origine et de toutes ses versions antérieures (qui, si elles existent, doivent être mentionnées dans la section « **Historique** » du **Document**). Vous pouvez utiliser le même titre si l'éditeur d'origine vous en a donné expressément la permission.
2. Mentionner sur la **Page de titre** en tant qu'auteurs une ou plusieurs des personnes ou entités responsables des modifications de la **Versión modifiée**, avec au moins les cinq principaux auteurs du **Document** (ou tous les auteurs s'il y en a moins de cinq).
3. Préciser sur la **Page de titre** le nom de l'éditeur de la **Versión modifiée**, en tant qu'éditeur du **Document**.
4. Préserver intégralement toutes les notices de copyright du **Document**.
5. Ajouter une notice de copyright adjacente aux autres notices pour vos propres modifications.
6. Inclure immédiatement après les notices de copyright une notice donnant à quiconque l'autorisation d'utiliser la **Versión modifiée** selon les termes de cette Licence, sous la forme présentée dans l'annexe indiquée ci-dessous.
7. Préserver dans cette notice la liste complète des **Sections inaltérables** et les **Textes de couverture** donnés avec la notice de la Licence du **Document**.
8. Inclure une copie non modifiée de cette Licence.
9. Préserver la section nommée « **Historique** » et son titre, et y ajouter une nouvelle entrée décrivant le titre, l'année, les nouveaux auteurs et l'éditeur de la **Versión modifiée**, tels que décrits sur la **Page de titre**, ainsi qu'un descriptif des modifications apportées depuis la précédente version.
10. Conserver l'adresse réseau éventuellement indiquée dans le **Document** permettant à quiconque

- d'accéder à une **Copie transparente** du **Document**, ainsi que les adresses réseau indiquées dans le **Document** pour les versions précédentes sur lesquelles le **Document** se base. Ces liens peuvent être placés dans la section « **Historique** ». Vous pouvez ne pas conserver les liens pour un travail datant de plus de quatre ans avant la version courante ou si l'éditeur d'origine vous en accorde la permission.
11. Si une section « **Dédicaces** » ou une section « **Remerciements** » sont présentes, les informations et les appréciations concernant les contributeurs et les personnes auxquelles s'adressent ces remerciements doivent être conservées, ainsi que le titre de ces sections.
 12. Conserver sans modification les **Sections inaltérables** du **Document**, ni dans leurs textes, ni dans leurs titres. Les numéros de sections ne sont pas considérés comme faisant partie du texte des sections.
 13. Effacer toute section intitulée « **Approbatons** ». Une telle section ne peut pas être incluse dans une **Version modifiée**.
 14. Ne pas renommer une section existante sous le titre « **Approbatons** » ou sous un autre titre entrant en conflit avec le titre d'une **Section inaltérable**.

Si la **Version modifiée** contient de nouvelles sections préliminaires ou de nouvelles annexes considérées comme des **Sections secondaires** et que celles-ci ne contiennent aucun élément copié à partir du Document, vous pouvez à votre convenance en désigner une ou plusieurs comme étant des **Sections inaltérables**. Pour ce faire, ajoutez leurs titres dans la liste des **Sections inaltérables** au sein de la notice de Licence de la version Modifiée. Ces titres doivent être distincts des titres des autres sections.

Vous pouvez ajouter une section nommée « **Approbatons** » à condition que ces approbations ne concernent que les modifications ayant donné naissance à la **Version modifiée** (par exemple, comptes rendus de revue du document ou acceptation du texte par une organisation le reconnaissant comme étant la définition d'un standard).

Vous pouvez ajouter un passage comprenant jusqu'à cinq mots en première page de couverture, et jusqu'à vingt-cinq mots en dernière page de couverture, à la liste des **Textes de couverture** de la **Version modifiée**. Il n'est autorisé d'ajouter qu'un seul passage en première et en dernière pages de couverture par personne ou groupe de personnes ou organisation ayant contribué à la modification du **Document**. Si le Document comporte déjà un passage sur la même couverture, ajouté en votre nom ou au nom de l'organisation au nom de laquelle vous agissez, vous ne pouvez pas ajouter de passage supplémentaire ; mais vous pouvez remplacer un ancien passage si vous avez expressément obtenu l'autorisation de l'éditeur de celui-ci.

Cette Licence ne vous donne pas le droit d'utiliser le nom des auteurs et des éditeurs de ce **Document** à des fins publicitaires ou pour prétendre à l'approbation d'une **Version modifiée**.

5 - FUSION DE DOCUMENTS

Vous pouvez fusionner le **Document** avec d'autres documents soumis à cette Licence, suivant les spécifications de la section 4 pour les **Versions modifiées**, à condition d'inclure dans le document résultant toutes les **Sections inaltérables** des documents originaux sans modification, et de toutes les lister dans la liste des **Sections inaltérables** de la notice de Licence du document résultant de la fusion.

Le document résultant de la fusion n'a besoin que d'une seule copie de cette Licence, et les **Sections inaltérables** existant en multiples exemplaires peuvent être remplacées par une copie unique. S'il existe plusieurs **Sections inaltérables** portant le même nom mais de contenu différent, rendez unique le titre de chaque section en ajoutant, à la fin de celui-ci, entre parenthèses, le nom de l'auteur ou de l'éditeur d'origine, ou, à défaut, un numéro unique. Les mêmes modifications doivent être réalisées dans la liste des **Sections inaltérables** de la notice de Licence du document final.

Dans le document résultant de la fusion, vous devez rassembler en une seule toutes les sections « Historique » des documents d'origine. De même, vous devez rassembler les sections « Remerciements » et « Dédicaces ». Vous devez supprimer toutes les sections « Approbatons ».

6 - REGROUPEMENTS DE DOCUMENTS

Vous pouvez créer un regroupement de documents comprenant le **Document** et d'autres documents soumis à cette Licence, et remplacer les copies individuelles de cette Licence des différents documents par une unique copie incluse dans le regroupement de documents, à condition de respecter pour chacun de ces documents l'ensemble des règles de cette Licence concernant les copies conformes.

Vous pouvez extraire un document d'un tel regroupement et le distribuer individuellement sous couvert de cette Licence, à condition d'y inclure une copie de cette Licence et d'en respecter l'ensemble des règles concernant les copies conformes.

7 - AGRÉGATION AVEC DES TRAVAUX INDÉPENDANTS

La compilation du **Document** ou de ses dérivés avec d'autres documents ou travaux séparés et indépendants sur un support de stockage ou sur un média de distribution quelconque ne représente pas une **Version modifiée** du **Document** tant qu'aucun copyright n'est déposé pour cette compilation. Une telle compilation est appelée « agrégat » et cette Licence ne s'applique pas aux autres travaux indépendants compilés avec le **Document** s'ils ne sont pas eux-mêmes des travaux dérivés du **Document**.

Si les exigences de la section 3 concernant les **Textes de couverture** sont applicables à ces copies du **Document**, et si le **Document** représente un volume inférieur à un quart du volume total de l'agrégat, les **Textes de couverture** du **Document** peuvent être placés sur des pages de couverture qui n'encadrent que le **Document** au sein de l'agrégat. Dans le cas contraire, ils doivent apparaître sur les pages de couverture de l'agrégat complet.

8 - TRADUCTION

La traduction est considérée comme une forme de modification, vous pouvez donc distribuer les traductions du **Document** selon les termes de la section 4. Vous devez obtenir l'autorisation spéciale des auteurs des **Sections inaltérables** pour les remplacer par des traductions, mais vous pouvez inclure les traductions des **Sections inaltérables** en plus des textes originaux. Vous pouvez inclure une traduction de cette Licence à condition d'inclure également la version originale en anglais. En cas de contradiction entre la traduction et la version originale en anglais, c'est cette dernière qui prévaut.

9 - RÉVOCATION

Vous ne pouvez pas copier, modifier, sous-licencier ou distribuer le **Document** autrement que selon les termes de cette Licence. Tout autre acte de copie, modification, sous-Licence ou distribution du **Document** est sans objet et vous prive automatiquement des droits que cette Licence vous accorde. En revanche, les personnes qui ont reçu de votre part des copies ou les droits sur le document sous couvert de cette Licence ne voient pas leurs droits révoqués tant qu'elles en respectent les principes.

10 - RÉVISIONS FUTURES DE CETTE LICENCE

La Free Software Foundation peut publier de temps en temps de nouvelles versions révisées de cette Licence. Ces nouvelles versions seront semblables à la présente version dans l'esprit, mais pourront différer sur des points particuliers en fonction de nouvelles questions ou nouveaux problèmes. Voyez <A HREF="<http://www.gnu.org/copyleft/>"><http://www.gnu.org/copyleft/> pour plus de détails.

Chaque version de cette Licence est dotée d'un numéro de version distinct. Si un **Document** spécifie un numéro de version particulier de cette Licence, et porte la mention « ou toute autre version ultérieure », vous pouvez choisir de suivre les termes de la version spécifiée ou ceux de n'importe quelle version ultérieure publiée par la Free Software Foundation. Si aucun numéro de version n'est spécifié, vous pouvez choisir n'importe quelle version officielle publiée par la Free Software Foundation.

Comment utiliser cette Licence pour vos documents

Pour utiliser cette Licence avec un document que vous avez écrit, incorporez une copie du texte de cette Licence en anglais et placez le texte ci-dessous juste après la page de titre :

Copyright (c) **ANNÉE VOTRE NOM**

Permission vous est donnée de copier, distribuer et/ou modifier ce document selon les termes de la Licence GNU Free Documentation License, Version 1.1 ou ultérieure publiée par la Free Software Foundation ; avec les sections inaltérables suivantes :

LISTE DES TITRES DES SECTIONS INALTÉRABLES

Avec le texte de première page de couverture suivant :

TEXTE DE PREMIÈRE PAGE DE COUVERTURE

Avec le texte de dernière page de couverture suivant :

TEXTE DE DERNIÈRE PAGE DE COUVERTURE

Une copie de cette Licence est incluse dans la section appelée **GNU Free Documentation License** de ce document.

Si votre Document ne comporte pas de section inaltérable, de textes de première et dernière pages de couverture, veuillez insérer les mentions suivantes dans les sections adéquates :

- pas de section inaltérable -
- pas de texte de première page de couverture -
- pas de texte de dernière page de couverture -

Vous pouvez également fournir une traduction de la Licence GNU FDL dans votre document, mais celle-ci ne doit pas remplacer la version anglaise. La section intitulée **GNU Free Documentation License** doit contenir la version anglaise de la Licence GNU FDL, c'est la seule qui fait foi.

Si votre Document contient des exemples non triviaux de code programme, nous recommandons de distribuer ces exemples en parallèle sous Licence GNU General Public License, qui permet leur usage dans les logiciels libres.

Annexe B - Texte original de la licence GNU FDL

Version 1.2, November 2002

Copyright (C) 2000,2001,2002 Free Software Foundation, Inc.
59 Temple Place, Suite 330, Boston, MA 02111-1307 USA
Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies
of this license document, but changing it is not allowed.

SOMMAIRE

- 0. PREAMBLE
 - 1. APPLICABILITY AND DEFINITIONS
 - 2. VERBATIM COPYING
 - 3. COPYING IN QUANTITY
 - 4. MODIFICATIONS
 - 5. COMBINING DOCUMENTS
 - 6. COLLECTIONS OF DOCUMENTS
 - 7. AGGREGATION WITH INDEPENDENT WORKS
 - 8. TRANSLATION
 - 9. TERMINATION
 - 10. FUTURE REVISIONS OF THIS LICENSE
- External links

0. PREAMBLE

The purpose of this License is to make a manual, textbook, or other functional and useful document "free" in the sense of freedom: to assure everyone the effective freedom to copy and redistribute it, with or without modifying it, either commercially or noncommercially. Secondly, this License preserves for the author and publisher a way to get credit for their work, while not being considered responsible for modifications made by others.

This License is a kind of "copyleft", which means that derivative works of the document must themselves be free in the same sense. It complements the GNU General Public License, which is a copyleft license designed for free software.

We have designed this License in order to use it for manuals for free software, because free software needs free documentation: a free program should come with manuals providing the same freedoms that the software does. But this License is not limited to software manuals; it can be used for any textual work, regardless of subject matter or whether it is published as a printed book. We recommend this License principally for works whose purpose is instruction or reference.

1. APPLICABILITY AND DEFINITIONS

This License applies to any manual or other work, in any medium, that contains a notice placed by the copyright holder saying it can be distributed under the terms of this License. Such a notice grants a world-wide, royalty-free license, unlimited in duration, to use that work under the conditions stated herein. The "Document", below, refers to any such manual or work. Any member of the public is a licensee, and is addressed as "you". You accept the license if you copy, modify or distribute the work in a way requiring permission under copyright law.

A "Modified Version" of the Document means any work containing the Document or a portion of it, either copied verbatim, or with modifications and/or translated into another language.

A "Secondary Section" is a named appendix or a front-matter section of the Document that deals exclusively

with the relationship of the publishers or authors of the Document to the Document's overall subject (or to related matters) and contains nothing that could fall directly within that overall subject. (Thus, if the Document is in part a textbook of mathematics, a Secondary Section may not explain any mathematics.) The relationship could be a matter of historical connection with the subject or with related matters, or of legal, commercial, philosophical, ethical or political position regarding them.

The "Invariant Sections" are certain Secondary Sections whose titles are designated, as being those of Invariant Sections, in the notice that says that the Document is released under this License. If a section does not fit the above definition of Secondary then it is not allowed to be designated as Invariant. The Document may contain zero Invariant Sections. If the Document does not identify any Invariant Sections then there are none.

The "Cover Texts" are certain short passages of text that are listed, as Front-Cover Texts or Back-Cover Texts, in the notice that says that the Document is released under this License. A Front-Cover Text may be at most 5 words, and a Back-Cover Text may be at most 25 words.

A "Transparent" copy of the Document means a machine-readable copy, represented in a format whose specification is available to the general public, that is suitable for revising the document straightforwardly with generic text editors or (for images composed of pixels) generic paint programs or (for drawings) some widely available drawing editor, and that is suitable for input to text formatters or for automatic translation to a variety of formats suitable for input to text formatters. A copy made in an otherwise Transparent file format whose markup, or absence of markup, has been arranged to thwart or discourage subsequent modification by readers is not Transparent. An image format is not Transparent if used for any substantial amount of text. A copy that is not "Transparent" is called "Opaque".

Examples of suitable formats for Transparent copies include plain ASCII without markup, Texinfo input format, LaTeX input format, SGML or XML using a publicly available DTD, and standard-conforming simple HTML, PostScript or PDF designed for human modification. Examples of transparent image formats include PNG, XCF and JPG. Opaque formats include proprietary formats that can be read and edited only by proprietary word processors, SGML or XML for which the DTD and/or processing tools are not generally available, and the machine-generated HTML, PostScript or PDF produced by some word processors for output purposes only.

The "Title Page" means, for a printed book, the title page itself, plus such following pages as are needed to hold, legibly, the material this License requires to appear in the title page. For works in formats which do not have any title page as such, "Title Page" means the text near the most prominent appearance of the work's title, preceding the beginning of the body of the text.

A section "Entitled XYZ" means a named subunit of the Document whose title either is precisely XYZ or contains XYZ in parentheses following text that translates XYZ in another language. (Here XYZ stands for a specific section name mentioned below, such as "Acknowledgements", "Dedications", "Endorsements", or "History".) To "Preserve the Title" of such a section when you modify the Document means that it remains a section "Entitled XYZ" according to this definition.

The Document may include Warranty Disclaimers next to the notice which states that this License applies to the Document. These Warranty Disclaimers are considered to be included by reference in this License, but only as regards disclaiming warranties: any other implication that these Warranty Disclaimers may have is void and has no effect on the meaning of this License.

2. VERBATIM COPYING

You may copy and distribute the Document in any medium, either commercially or noncommercially, provided that this License, the copyright notices, and the license notice saying this License applies to the Document are reproduced in all copies, and that you add no other conditions whatsoever to those of this License. You may not use technical measures to obstruct or control the reading or further copying of the copies you make or distribute. However, you may accept compensation in exchange for copies. If you distribute a large enough number of copies you must also follow the conditions in section 3.

You may also lend copies, under the same conditions stated above, and you may publicly display copies.

3. COPYING IN QUANTITY

If you publish printed copies (or copies in media that commonly have printed covers) of the Document, numbering more than 100, and the Document's license notice requires Cover Texts, you must enclose the copies in covers that carry, clearly and legibly, all these Cover Texts: Front-Cover Texts on the front cover, and Back-Cover Texts on the back cover. Both covers must also clearly and legibly identify you as the publisher of these copies. The front cover must present the full title with all words of the title equally prominent and visible. You may add other material on the covers in addition. Copying with changes limited to the covers, as long as they preserve the title of the Document and satisfy these conditions, can be treated as verbatim copying in other respects.

If the required texts for either cover are too voluminous to fit legibly, you should put the first ones listed (as many as fit reasonably) on the actual cover, and continue the rest onto adjacent pages.

If you publish or distribute Opaque copies of the Document numbering more than 100, you must either include a machine-readable Transparent copy along with each Opaque copy, or state in or with each Opaque copy a computer-network location from which the general network-using public has access to download using public-standard network protocols a complete Transparent copy of the Document, free of added material. If you use the latter option, you must take reasonably prudent steps, when you begin distribution of Opaque copies in quantity, to ensure that this Transparent copy will remain thus accessible at the stated location until at least one year after the last time you distribute an Opaque copy (directly or through your agents or retailers) of that edition to the public.

It is requested, but not required, that you contact the authors of the Document well before redistributing any large number of copies, to give them a chance to provide you with an updated version of the Document.

4. MODIFICATIONS

You may copy and distribute a Modified Version of the Document under the conditions of sections 2 and 3 above, provided that you release the Modified Version under precisely this License, with the Modified Version filling the role of the Document, thus licensing distribution and modification of the Modified Version to whoever possesses a copy of it. In addition, you must do these things in the Modified Version:

- A.** Use in the Title Page (and on the covers, if any) a title distinct from that of the Document, and from those of previous versions (which should, if there were any, be listed in the History section of the Document). You may use the same title as a previous version if the original publisher of that version gives permission.
- B.** List on the Title Page, as authors, one or more persons or entities responsible for authorship of the modifications in the Modified Version, together with at least five of the principal authors of the Document (all of its principal authors, if it has fewer than five), unless they release you from this requirement.
- C.** State on the Title page the name of the publisher of the Modified Version, as the publisher.
- D.** Preserve all the copyright notices of the Document.
- E.** Add an appropriate copyright notice for your modifications adjacent to the other copyright notices.
- F.** Include, immediately after the copyright notices, a license notice giving the public permission to use the Modified Version under the terms of this License, in the form shown in the Addendum below.
- G.** Preserve in that license notice the full lists of Invariant Sections and required Cover Texts given in the Document's license notice.
- H.** Include an unaltered copy of this License.
- I.** Preserve the section Entitled "History", Preserve its Title, and add to it an item stating at least the title, year, new authors, and publisher of the Modified Version as given on the Title Page. If there is no section Entitled "History" in the Document, create one stating the title, year, authors, and publisher of the Document as given on its Title Page, then add an item describing the Modified Version as stated in the previous sentence.
- J.** Preserve the network location, if any, given in the Document for public access to a Transparent copy of the Document, and likewise the network locations given in the Document for previous versions it

was based on. These may be placed in the "History" section. You may omit a network location for a work that was published at least four years before the Document itself, or if the original publisher of the version it refers to gives permission.

K. For any section Entitled "Acknowledgements" or "Dedications", Preserve the Title of the section, and preserve in the section all the substance and tone of each of the contributor acknowledgements and/or dedications given therein.

L. Preserve all the Invariant Sections of the Document, unaltered in their text and in their titles. Section numbers or the equivalent are not considered part of the section titles.

M. Delete any section Entitled "Endorsements". Such a section may not be included in the Modified Version.

N. Do not retitle any existing section to be Entitled "Endorsements" or to conflict in title with any Invariant Section.

O. Preserve any Warranty Disclaimers.

If the Modified Version includes new front-matter sections or appendices that qualify as Secondary Sections and contain no material copied from the Document, you may at your option designate some or all of these sections as invariant. To do this, add their titles to the list of Invariant Sections in the Modified Version's license notice. These titles must be distinct from any other section titles.

You may add a section Entitled "Endorsements", provided it contains nothing but endorsements of your Modified Version by various parties--for example, statements of peer review or that the text has been approved by an organization as the authoritative definition of a standard.

You may add a passage of up to five words as a Front-Cover Text, and a passage of up to 25 words as a Back-Cover Text, to the end of the list of Cover Texts in the Modified Version. Only one passage of Front-Cover Text and one of Back-Cover Text may be added by (or through arrangements made by) any one entity. If the Document already includes a cover text for the same cover, previously added by you or by arrangement made by the same entity you are acting on behalf of, you may not add another; but you may replace the old one, on explicit permission from the previous publisher that added the old one.

The author(s) and publisher(s) of the Document do not by this License give permission to use their names for publicity for or to assert or imply endorsement of any Modified Version.

5. COMBINING DOCUMENTS

You may combine the Document with other documents released under this License, under the terms defined in section 4 above for modified versions, provided that you include in the combination all of the Invariant Sections of all of the original documents, unmodified, and list them all as Invariant Sections of your combined work in its license notice, and that you preserve all their Warranty Disclaimers.

The combined work need only contain one copy of this License, and multiple identical Invariant Sections may be replaced with a single copy. If there are multiple Invariant Sections with the same name but different contents, make the title of each such section unique by adding at the end of it, in parentheses, the name of the original author or publisher of that section if known, or else a unique number. Make the same adjustment to the section titles in the list of Invariant Sections in the license notice of the combined work.

In the combination, you must combine any sections Entitled "History" in the various original documents, forming one section Entitled "History"; likewise combine any sections Entitled "Acknowledgements", and any sections Entitled "Dedications". You must delete all sections Entitled "Endorsements."

6. COLLECTIONS OF DOCUMENTS

You may make a collection consisting of the Document and other documents released under this License, and replace the individual copies of this License in the various documents with a single copy that is included in the collection, provided that you follow the rules of this License for verbatim copying of each of the documents in all other respects.

You may extract a single document from such a collection, and distribute it individually under this License, provided you insert a copy of this License into the extracted document, and follow this License in all other respects regarding verbatim copying of that document.

7. AGGREGATION WITH INDEPENDENT WORKS

A compilation of the Document or its derivatives with other separate and independent documents or works, in or on a volume of a storage or distribution medium, is called an "aggregate" if the copyright resulting from the compilation is not used to limit the legal rights of the compilation's users beyond what the individual works permit. When the Document is included in an aggregate, this License does not apply to the other works in the aggregate which are not themselves derivative works of the Document.

If the Cover Text requirement of section 3 is applicable to these copies of the Document, then if the Document is less than one half of the entire aggregate, the Document's Cover Texts may be placed on covers that bracket the Document within the aggregate, or the electronic equivalent of covers if the Document is in electronic form. Otherwise they must appear on printed covers that bracket the whole aggregate.

8. TRANSLATION

Translation is considered a kind of modification, so you may distribute translations of the Document under the terms of section 4. Replacing Invariant Sections with translations requires special permission from their copyright holders, but you may include translations of some or all Invariant Sections in addition to the original versions of these Invariant Sections. You may include a translation of this License, and all the license notices in the Document, and any Warranty Disclaimers, provided that you also include the original English version of this License and the original versions of those notices and disclaimers. In case of a disagreement between the translation and the original version of this License or a notice or disclaimer, the original version will prevail.

If a section in the Document is Entitled "Acknowledgements", "Dedications", or "History", the requirement (section 4) to Preserve its Title (section 1) will typically require changing the actual title.

9. TERMINATION

You may not copy, modify, sublicense, or distribute the Document except as expressly provided for under this License. Any other attempt to copy, modify, sublicense or distribute the Document is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.

10. FUTURE REVISIONS OF THIS LICENSE

The Free Software Foundation may publish new, revised versions of the GNU Free Documentation License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns. See <http://www.gnu.org/copyleft/>.

Each version of the License is given a distinguishing version number. If the Document specifies that a particular numbered version of this License "or any later version" applies to it, you have the option of following the terms and conditions either of that specified version or of any later version that has been published (not as a draft) by the Free Software Foundation. If the Document does not specify a version number of this License, you may choose any version ever published (not as a draft) by the Free Software Foundation.

External links

- [Official GNU FDL webpage](http://www.gnu.org/copyleft/)

Copyright © U.C.H Pour la Liberté
Permission vous est donnée de copier, distribuer et/ou modifier ce document selon les termes de la Licence GNU Free Documentation License, Version 1.1 ou ultérieure publiée par la Free Software Foundation.
Une copie de cette Licence est incluse dans la section « GNU Free Documentation License » de ce document.

Pour la Liberté

ᑭᑎᑏᑎᑏᑎᑏᑎᑏᑎᑏᑎ

© 2009